



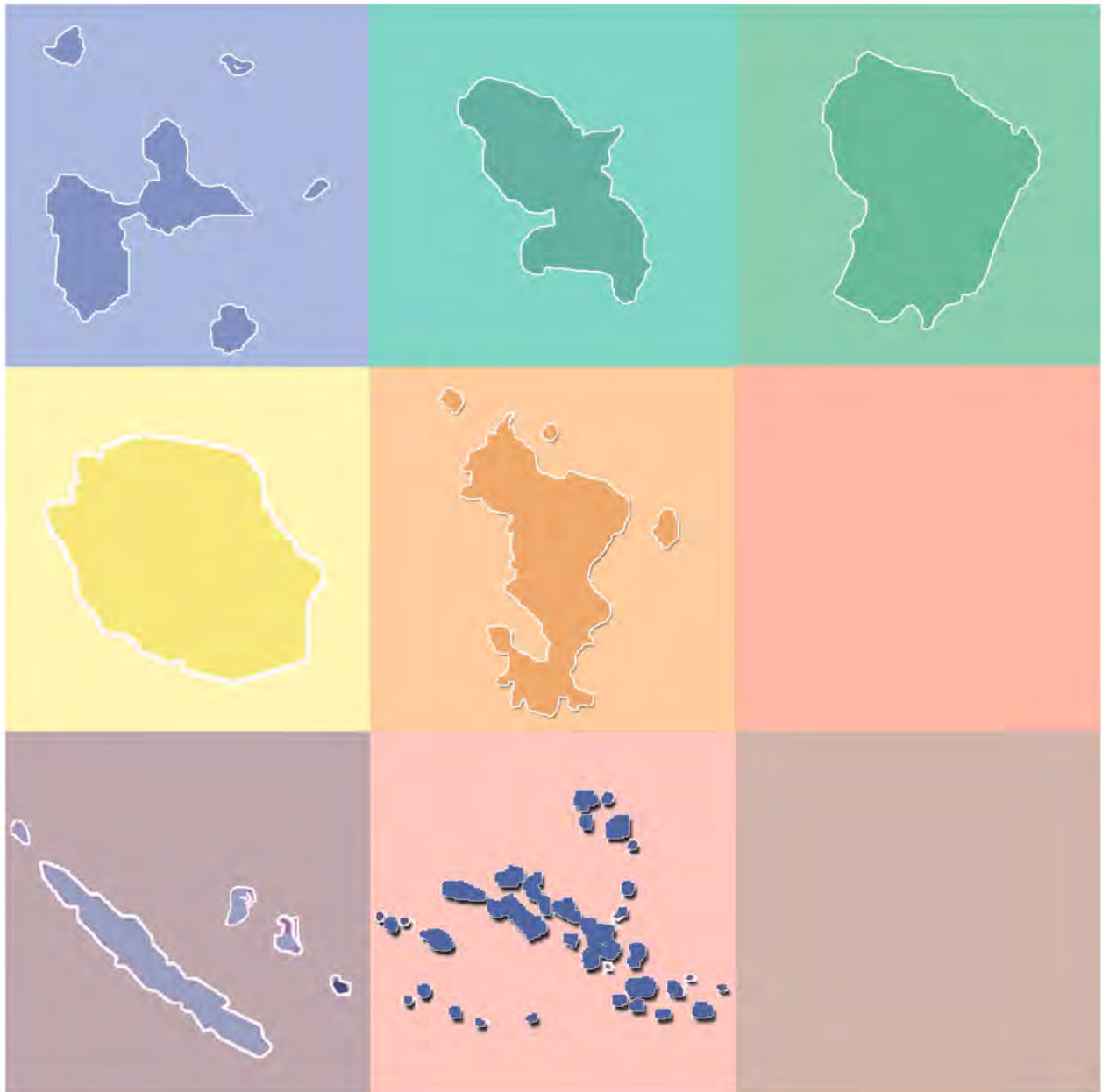
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle
Direction générale
de la recherche
et de l'innovation

STRATOM Polynésie française

Diagnostic territorial
de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation



Service de la coordination des stratégies
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir
et de l'analyse territoriale

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche 
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Note liminaire

L'objectif des diagnostics territoriaux est de présenter, sous l'angle d'une vision globale de site, un état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (grands chiffres, tendances, structuration des acteurs, forces et faiblesses).

Ces documents apportent des éléments de diagnostic et d'analyse sur lesquels les acteurs concernés à différents niveaux pourront appuyer leurs choix stratégiques en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

Les territoires considérés

Ces diagnostics ont été bâtis sur la base du découpage régional en vigueur. Ils présentent les caractéristiques de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans les 13 régions métropolitaines françaises et les territoires et collectivités d'outre-mer.

Auvergne-Rhône-Alpes	ARA
Bourgogne-Franche-Comté	BFC
Bretagne	BRE
Centre-Val de Loire	CVL
Corse	COR
Grand Est	GES
Hauts-de-France	HDF
Île-de-France	IDF
Normandie	NOR
Nouvelle-Aquitaine	NAQ
Occitanie	OCC
Pays de la Loire	PDL
Provence-Alpes-Côte d'Azur	PAC

Départements et régions d'outre-mer (DROM) et collectivités d'outre-mer : Antilles (ANT) : Guadeloupe (GUA) et Martinique (MQ), Guyane (GF), La Réunion (LRE), Mayotte (MAY), Nouvelle-Calédonie (NC), Polynésie Française (PF).

Les données et leur interprétation

Ce document est publié en l'état des informations et des analyses disponibles au 31 décembre 2021. Les sources des cartes et des chiffres sont mentionnées. Les éléments fournis permettent des comparaisons entre les territoires, qui ne constituent pas une finalité en soi et ont pour seul objet de permettre aux acteurs d'en disposer et de les analyser au vu de leur contexte propre. Les sources des présentations des actions PIA proviennent principalement des porteurs de projet (contenu des dossiers de candidature, communiqués de presse, site internet...).

Il y a lieu d'être particulièrement attentif aux dates de recueil des données et d'en tenir compte dans leur interprétation. Enfin, les nomenclatures disciplinaires ou scientifiques ne recouvrent pas toujours les mêmes périmètres.

L'ensemble des données n'étant pas disponibles pour les sites de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie, leur diagnostic territorial concentre l'ensemble des indicateurs disponibles. Les sources de données proviennent principalement du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de l'Insee, des établissements d'enseignement supérieur, ainsi que de l'Institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-Calédonie (ISEE) et de l'Institut statistique de la Polynésie française (ISPF).

Une annexe commune à tous les diagnostics Strater apporte des précisions et des définitions méthodologiques. Elle reprend également des graphiques, tableaux et cartes présentant des données relatives à toutes les régions pour permettre à chacune de se situer au niveau national.

Sommaire

PARTIE 1 - PANORAMA DE L'ESRI	7
A. LES ENJEUX DU TERRITOIRE	8
A.1 Le contexte socio-économique	8
A.1.1 La population.....	8
A.1.2 Les indicateurs économiques	9
A.2 Des enjeux géostratégiques	9
A.3 Des cadres institutionnels spécifiques.....	10
A.4 Les enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	11
A.4.1 Développer une offre de formation adaptée au territoire	11
A.4.2 Renforcer la structuration de la recherche.....	11
A.5 Les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces	13
A.6 Les chiffres-clés	14
B. L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	14
C. L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	15
C.1 Les principales implantations des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	15
C.2 Les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	16
C.2.1 Les établissements d'enseignement supérieur	16
C.2.2 Les organismes de recherche	16
D. LES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	18
D.1 La dynamique démographique	18
D.2 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur	18
D.3 Les dynamiques de mobilité	20
D.3.1 La mobilité internationale.....	20
D.3.2 L'attractivité des établissements du territoire	20
D.4 Les ressources documentaires	21

PARTIE 2 - LES PARCOURS D'ETUDES, LES CONDITIONS DE REUSSITE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE	23
A. LES PARCOURS DES ETUDIANTS	24
A.1 Le bac et l'orientation post-bac.....	24
A.1.1 Les bacheliers	24
A.1.2 L'orientation post-bac : les vœux dans Parcoursup	25
A.2 Les formations professionnalisantes : BTS, licence pro,	27
A.2.1 La structure de l'offre de formation et la répartition des effectifs.....	27
A.3 Les formations en licence	29
A.3.1 Les étudiants inscrits en licence	29
A.3.2 La réussite en licence	29
A.4 Les formations en master	30
A.4.1 Les étudiants en master.....	30
A.4.2 La réussite en master	31
B. FAVORISER L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'AIDE A LA REUSSITE	32
B.1 Les dispositifs de soutien à la réussite des étudiants.....	32
B.1.1 Les parcours Paréo.....	32
B.1.2 Les campus connectés	32
B.1.3 Le campus numérique Esp@don	33
B.2 L'accompagnement des étudiants dans leur vie quotidienne	33
B.2.1 Les bourses étudiantes.....	33
B.2.2 La restauration et le logement	33
B.3 Les ressources documentaires.....	33
B.4 Les réseaux numériques universitaires.....	34
PARTIE 3 LA RECHERCHE : FORMATION A LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES	35
A. LA FORMATION A LA RECHERCHE.....	36
A.1 L'offre de formation doctorale et les doctorants.....	36
B. LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE ET LES THEMATIQUES SCIENTIFIQUES DEVELOPPEES.....	36
B.1 Les unités de recherche	36

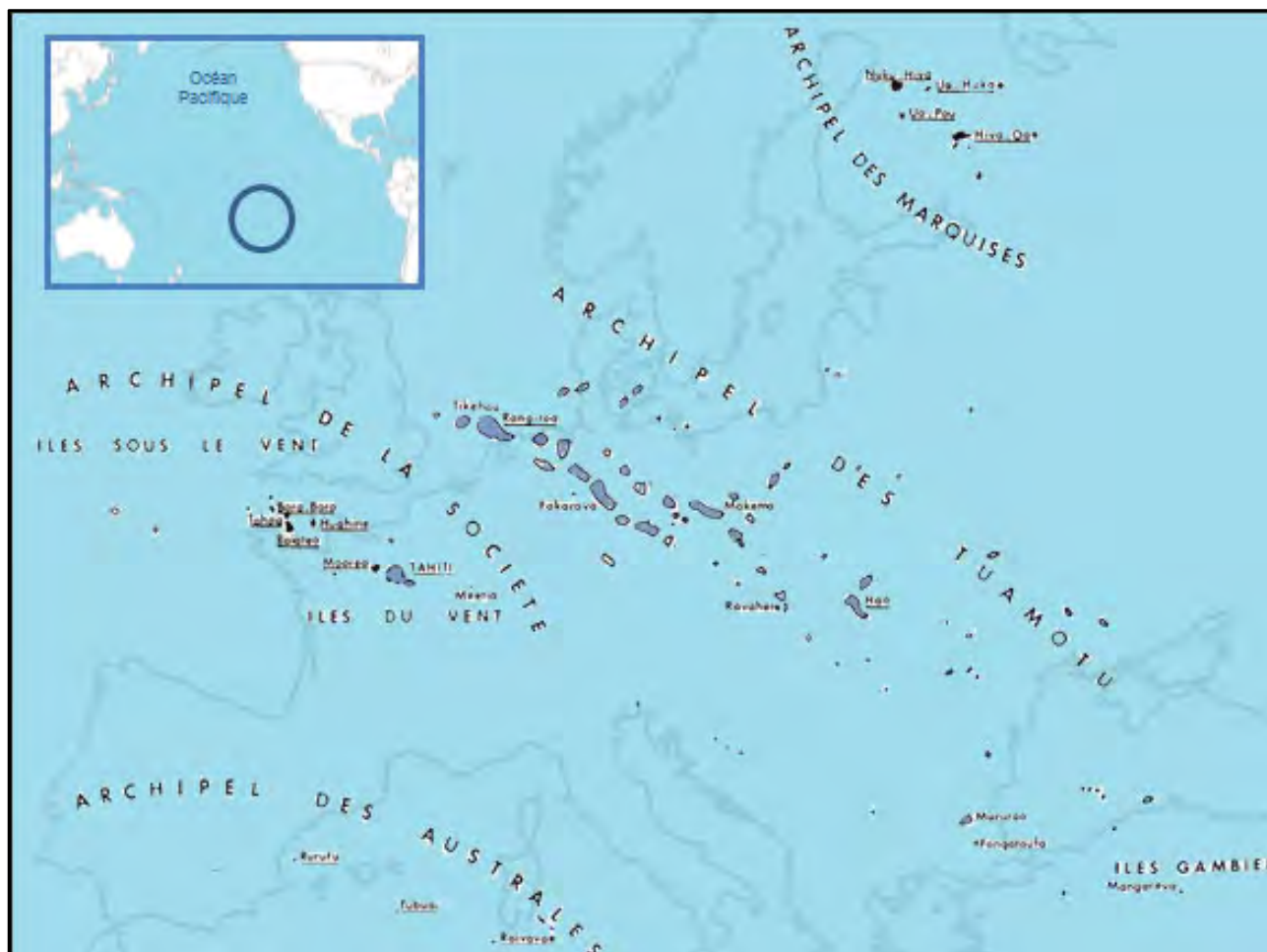
B.2 Les thématiques scientifiques territoriales	37
B.2.1 Les écosystèmes insulaires	37
B.2.2 L'observation géophysique	38
B.2.3 L'étude des sociétés polynésiennes	39
B.3 Les coopérations scientifiques internationales	40
PARTIE 4 TRANSFERTS DE L'ESRI VERS L'ENVIRONNEMENT SOCIO- ECONOMIQUE	41
A. LE SCHEMA TERRITORIAL DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION.....	42
B. LES INTERACTIONS FORMATION – EMPLOI	42
B.1 Campus des métiers et des qualifications	42
B.2 Formation tout au long de la vie	42
C. DE LA RECHERCHE A L'INNOVATION.....	43
C.1 Plan d'innovation Outre-mer.....	43
C.2 Polynesian Factory.....	43
C.3 La French Tech Polynésie.....	43
C.4 Cluster maritime de Polynésie française	43
PARTIE 5 LES RESSOURCES DE L'ESRI	45
A. LES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET ADMINISTRATIFS DES ETABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES.....	46
A.1 Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs.....	46
A.1.1 La répartition par catégorie	46
A.1.2 La répartition des enseignants-chercheurs par grande discipline	46
A.1.3 La démographie des enseignants-chercheurs.....	47
A.1.4 L'endo-recrutement des enseignants-chercheurs	47
A.2 Les personnels administratifs	48
B. LES RESSOURCES FINANCIERES	49
B.1 Le financement de la recherche sur appels à projets	49
B.1.1 Les projets financés par le PIA	49
B.1.2 Les réponses aux appels à projets de l'ANR (hors PIA)	49
B.2 Les financements de l'État et des collectivités territoriales.....	49

Partie 1

PANORAMA DE L'ESRI

A. Les enjeux du territoire

Carte 1 - La position géographique de la Polynésie française



A.1 Le contexte socio-économique

Les données démographiques et socio-économiques sont issues de l'Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF) et du rapport 2020 de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) de Polynésie française.

A.1.1 La population

En 2021, selon l'ISPF, la Polynésie française compte près de 280 000 habitants mais connaît, depuis 15 ans, un fort ralentissement de sa croissance démographique en raison d'une baisse continue de la natalité et du déficit migratoire. Le très fort ralentissement constaté en 2021 est imputable à la pandémie.

Ainsi, 17 500 personnes ont quitté la Polynésie française entre 2012 et 2017, soit 6% de la population. Un quart de ces personnes sont des jeunes entre 18 et 25 ans. Trois polynésiens sur quatre vivent dans les Iles du Vent et deux sur trois sur l'île de Tahiti.

Le vieillissement de la population se confirme en 2019 même si elle reste plutôt jeune : 30% de la population a moins de 20 ans, contre près de 35% en 2009, et 13% de la population a plus de 60 ans. L'âge moyen est de 33 ans (moyenne nationale : 41 ans).

A.1.2 Les indicateurs économiques

► La production de richesses

En 2017, les principales activités économiques sont les services marchands, dont le commerce (39% de la valeur ajoutée), les services non marchands (34%), les transports (12%), l'industrie (8%), la construction (4%) et le secteur agricole, pêche et perliculture (3%). Le PIB de la Polynésie française atteint plus de 4,9 Md€ en 2020. Après une croissance en 2018 et en 2019 supérieure à +2,9% par an, le CEROM prévoyait en 2021 une contraction du PIB de l'ordre de 10 % pour l'année 2020 à cause de la crise sanitaire. Le PIB réel par habitant qui s'élève à 16 600 € en 2017 reste inférieur de plus de 40 % à celui de la Nouvelle-Calédonie et de 50 % à celui de la France entière.

► Les échanges extérieurs

Dans le contexte de la crise de la Covid-19, l'année 2020 est marquée par une diminution des échanges extérieurs, Les importations se réduisent pour la première fois depuis quatre ans (-6,7 % sur un an) et les exportations chutent drastiquement (-43,9 %) pour atteindre leur plus bas niveau historique. Comme pour l'ensemble des territoires ultra-marins, la balance commerciale de la Polynésie française est structurellement déficitaire avec des exportations qui ne couvrent, en 2020, que 3,2% de ses importations, contre 7% en 2018 et 20% en 2000. Les principaux fournisseurs sont la France métropolitaine (25%), l'UE (17%) et la Chine (14%). En 2020, les principaux produits exportés sont les perles, les produits agricoles (noni, huile de coprah, monoï, vanille) et la pêche. Ses principaux clients sont les Etats-Unis (21%), la France métropolitaine (21%), le Japon (21%) et Hong-Kong (19%). Les échanges commerciaux de la Polynésie française avec ses voisins de la zone Océanie-Pacifique sont faibles.

Vecteur essentiel du développement économique, le tourisme génère d'importants effets directs et indirects sur les autres branches de l'économie locale et représentait, avant la crise sanitaire, 18% de l'emploi salarié. Le secteur touristique polynésien a subi de plein fouet les conséquences de la pandémie mondiale de la Covid-19 et a vu sa fréquentation touristique s'effondrer de 68 % en 2020, soit 159 000 touristes de moins en un an, pour atteindre seulement 77 000 touristes.

► Emploi

Essentiellement composé d'entreprises individuelles ou de PME, le tissu économique compte, en 2020, 92% d'entreprises employant au maximum 2 salariés, principalement situées dans les Iles du Vent (Tahiti et Moorea). L'étude sur l'emploi réalisée par l'ISPF montre que le taux de chômage au sens du BIT atteint 12,8% en Polynésie française en 2019, en baisse de 1,7 point par rapport à l'année précédente (14,5% en 2018).

Selon l'enquête **Emploi** de l'Institut statistique de la Polynésie française (ISPF) de 2018, 27% des diplômés d'un CAP ou d'un BEP sont au chômage, alors que les bacheliers connaissent plus largement le chômage avec un taux de 33%. Ainsi, la formation professionnelle qualifiante semble permettre une insertion plus aisée sur le marché du travail qu'une formation généraliste de niveau un peu plus élevée. En 2019, l'ISPF note que 80 % des diplômés de l'enseignement supérieur ont un emploi, près de 60% des titulaires d'un baccalauréat, d'un CAP ou d'un BEP, mais seulement 44% des non diplômés. Le taux de chômage des diplômés universitaires n'est que de 5,3%.

Le marché du travail polynésien est étroit et les offres d'emploi qualifiées y sont encore rares. « L'océanisation » des cadres s'est lentement opérée depuis 1983, parallèlement à l'accès des Polynésiens aux études supérieures. Les natifs de Polynésie française représentaient alors 28% des cadres contre 46% en 2017, selon le recensement de la population 2017.

A.2 Des enjeux géostratégiques

La Polynésie française occupe dans le Pacifique Sud une vaste zone maritime d'une superficie comparable à celle de l'Europe occidentale et compte 118 îles réparties sur cinq archipels. Son isolement et la dispersion des îles ont permis le développement d'une grande variété d'écosystèmes et la formation de nombreuses espèces endémiques, composant une biodiversité unique. D'autre part, sa situation au cœur du Pacifique fait de la Polynésie française une localisation très recherchée pour les toutes études ou activités d'observation en sciences de la Terre et de l'Univers.

Sa position géographique et l'importance de son domaine maritime (presque la moitié de la ZEE française), donne à la Polynésie française un caractère essentiel à la stratégie de la France dans l'Indopacifique, dont

l'ambition est d'apporter des solutions aux défis sécuritaires, économiques sanitaires, climatiques et environnementaux auxquels les pays de la zone sont confrontés. Cette stratégie repose notamment sur le rôle actif des territoires ultramarins dans la coopération régionale. Dans ce contexte, la collectivité est membre, membre associé ou observateur de vingt-six organisations ou initiatives régionales, parmi lesquelles le Forum des Iles du Pacifique (FIP), la Communauté du Pacifique (CPS), le Polynesian leader group (PLG), le Programme régional océanien de l'Environnement (PROE), la Commission économique et sociale de l'Asie-Pacifique (ONU-CESAP), le Comité régional de l'OMS pour le Pacifique occidental.

La Communauté du Pacifique Sud (CPS), dont le siège est à Nouméa, a été créée à la fin de la seconde guerre mondiale par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, suite à la signature de la convention de Canberra (les deux derniers pays ont quitté l'organisme). Les vingt-six États et Territoires insulaires océaniques membres de la commission de la CPS appliquent une approche pluridisciplinaire pour traiter les enjeux particulièrement complexes du développement régional : changement climatique, catastrophes, maladies non transmissibles, égalité entre les sexes, emploi des jeunes, sécurité alimentaire et hydrique, et biosécurité au service du commerce.

La Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie constituent les têtes de pont de l'Europe dans le Pacifique et participent au Secrétariat permanent pour le Pacifique, un outil de développement des collaborations entre les organismes de recherche de différents pays qui soutient des actions de coopération économique, sociale et culturelle.

Pour l'Union européenne, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie sont des Pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) éligibles au Fonds européen de développement (FED). Les équipes locales sont éligibles aux projets du Programme cadre de recherche et de développement technologique (PCRDT) et du Programme cadre pour l'innovation et la compétitivité mais le dimensionnement de la recherche ne leur permet pas d'accéder au statut de pôle ou de plateforme d'excellence européenne.

Suite aux travaux des Assises de l'Outre-mer en 2018, le Livre Bleu, porté par le ministère des outre-mer, présente les ambitions de la France ultra-marine autour de quatre axes stratégiques : l'accès aux services publics essentiels, l'accompagnement juridique et financier de leur transformation, la réponse aux défis liés aux changements globaux et l'influence et le rayonnement de ces territoires. En créant une plateforme de recherche par bassin géographique l'objectif est d'encourager les synergies, donner de la visibilité et faire rayonner l'effort de recherche outre-mer.

A.3 Des cadres institutionnels spécifiques

La Polynésie française se caractérise par le partage des compétences entre les institutions locales et l'État. D'une part, le gouvernement local désigne un ministre en charge de l'éducation et un ministre en charge de la recherche et, d'autre part, les services de l'État sont assurés par un Haut-Commissariat et un Vice-rectorat.

C'est la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 qui porte « statut d'autonomie de la Polynésie » et qui confère à ce territoire le statut de « pays d'Outre-mer (qui) se gouverne librement et démocratiquement ». L'article 14-13 de la loi statutaire prévoit que l'enseignement universitaire et la recherche relèvent de la compétence de l'État mais la loi organique donne compétence à la Polynésie française pour l'enseignement supérieur non universitaire (CPGE, BTS...).

Ces compétences s'exercent sous réserve des pouvoirs conférés aux institutions de la Polynésie française qui, notamment, organise ses propres filières de formation et ses propres services de recherche (article 26). La participation de la Polynésie française aux compétences de l'État est prévue par une association de son gouvernement à l'élaboration des contrats d'établissement entre l'État et les établissements universitaires du territoire, ainsi qu'une consultation sur les projets de contrat entre l'État et les organismes de recherche établis sur ce territoire (article 37). Il importe de veiller à une bonne prise en compte des priorités de développement économique du territoire dans la définition des objectifs des établissements concernés.

La délégation à la recherche de la Polynésie française a pour mission de préparer, coordonner, animer et suivre la mise en œuvre de la politique de la recherche de la Polynésie française. Elle assure notamment la collecte et l'analyse des éléments et des données nécessaires à l'élaboration de la politique de la recherche et à la programmation des actions qui en découlent.

L'Université de la Polynésie française et l'ensemble des institutions nationales de recherches présentes sur le territoire intègrent bien cette prise en compte de la demande sociétale par la consultation des services territoriaux compétents et par la mise en œuvre de nombreux cadres collaboratifs (formation, vie étudiante, recherche, appui technique).

En application du contrat de développement et de transformation (CDT) 2021-2023, une Convention relative à la Stratégie de la Polynésie française en matière d'Enseignement supérieur de Recherche et d'Innovation a été signée, prévoyant le financement à parité par l'État et le gouvernement de la Polynésie française d'investissements ayant pour but de renforcer et stimuler le secteur de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation comme outil de développement économique, social et environnemental du territoire.

A.4 Les enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche

A.4.1 Développer une offre de formation adaptée au territoire

Le taux d'accès au baccalauréat d'une classe d'âge n'a cessé de croître depuis 2009 et atteint en 2020 les 66%, ce qui reste encore inférieur à la cible de 70% assignée par la Charte de l'éducation, érigée en loi de Pays en 2017. Avec des taux de réussite au bac supérieurs, en 2020, à la moyenne ultra-marine, la réussite des bacheliers polynésiens reste cependant inférieure à la moyenne nationale. Parmi les 3 200 bacheliers, seuls 38% sont inscrits dans la filière générale contre une moyenne nationale de 53%.

La dynamique démographique de la population étudiante polynésienne est moins marquée que dans d'autres territoires ultra-marins. L'évolution des étudiants à l'université est même plus faible qu'au niveau national, avec, notamment, une forte baisse des étudiants en master en cinq ans (-33%).

La place de l'université dans l'enseignement supérieur polynésien diminue. En 2020, la Polynésie française compte plus de 4 800 étudiants, dont 60% sont inscrits en cursus universitaires alors que l'université accueillait 66% des étudiants quatre ans plus tôt. Les effectifs en STS ont progressé de +10% sur la même période et les étudiants en CPGE ont progressé de +30%. Les étudiants sont concentrés sur la côte nord-ouest de l'île de Tahiti qui accueille plus de 90% des étudiants.

La part des étudiants en formations professionnalisantes est importante mais reste plus faible que dans la plupart des territoires ultra-marins. Un partenariat avec l'IUT de Bordeaux permet à l'université d'offrir aux étudiants des parcours en BUT. La population universitaire est composée de 66% d'étudiantes et 85% des étudiants sont inscrits en formations de 1^{er} cycle. La moitié des étudiants en master suivent un cursus en master enseignement.

L'école doctorale du Pacifique est commune aux universités de Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française mais l'éloignement des deux sites et la différence des calendriers (l'UNC utilise le calendrier austral) rendent difficile la coordination des activités doctorales.

Grâce à la mise en place du campus numérique ESP@DON l'université propose à ses étudiants des contenus pédagogiques en ligne et des tutorats par e-mail. Le déploiement du projet Archipels connectés permettra aux jeunes polynésiens des archipels de Polynésie ou du sud de Tahiti d'accéder aux études supérieures.

Une réponse à l'Appel à Projets ExcellenceS a été portée avec succès par l'Université de Polynésie française en partenariat avec le gouvernement de Polynésie française, le CNRS, l'Ifremer et l'IRD. Le projet **Nārua** prévoit 4 axes : Professionnalisation des formations ; Formation des cadres fondée sur la recherche et soutien expert aux politiques publiques ; Positionnement au sein de la région pacifique ; Accélération de la transformation organisationnelle.

A.4.2 Renforcer la structuration de la recherche

La Polynésie française constitue un environnement de choix pour l'étude des phénomènes naturels et les recherches sur les milieux insulaires tropicaux, notamment sur les écosystèmes coralliens et marins. Portée par l'Université de Polynésie française, et les nombreux organismes de recherche présents sur le territoire, la recherche polynésienne se structure autour de la biodiversité marine et terrestre, de l'étude des sociétés polynésiennes, du risque sanitaire, des mathématiques appliquées et des géosciences. Elle profite des synergies du potentiel scientifique présent sur le site qu'incarne le consortium **Resipol** qui regroupe depuis 2019 l'université, la plupart des organismes de recherche du territoire (CNRS, Ifremer, ILM, IRD en tant que membres fondateurs) et l'Université de Berkeley.

Une douzaine de structures de recherche de recherche construisent la recherche universitaire dont une UMR sur l'étude des écosystèmes insulaires océaniques ainsi que deux structures fédératives de recherche en sciences humaines et sociales dont la MSH du Pacifique. L'IRD, l'Ifremer et le CNRS développent des recherches en adéquation avec les thématiques prioritaires définies par le territoire et l'Institut Louis Malardé, lequel placé sous la tutelle du gouvernement polynésien, concourt aux programmes de recherche dans le

domaine biomédical. Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche tiennent également un rôle majeur dans l'expertise et la diffusion de l'information scientifique auprès de la société polynésienne.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, UPF et EPHE-PSL, tiennent également un rôle majeur dans l'expertise et la diffusion de l'information scientifique auprès de la société polynésienne. A cet égard, l'écomusée **Fare-Natura** a été créé en 2021, sous tutelle de l'EPHE-PSL sur l'île de Moorea, sur le site même de l'Unité de Service et de Recherche du CRIOBE.

Grâce à une grande consultation et une démarche d'intelligence collective, la Polynésie française a établi en 2022 sa Stratégie d'innovation 2030 (Stratégie de Spécialisation Intelligente pour un développement durable et inclusif) définissant les grands domaines stratégiques pour le développement du territoire, et des objectifs plus structurels pour soutenir ce développement. Pour résumer, l'objectif est de faire de ce territoire une référence de l'économie bleue durable et décarbonée, de la résilience et du tourisme éco-culturel. La Stratégie encourage également la valorisation des ressources naturelles de la Polynésie française, la bioéconomie et les biotechnologies, avec l'ambition de devenir un modèle de productions d'excellence. Cette stratégie guidera, pour les années à venir, les programmes et des actions de développement et de transition écologique, alimentaire, énergétique, dans lesquelles la Polynésie française s'est engagée avec le soutien de l'Etat.

Le récent succès du projet **Nahiti**, à l'Appel à Manifestation d'Intérêt, phase 1 du plan d'innovation Outre-mer (PIOM), est l'opportunité pour le territoire de faire émerger des projets innovants permettant au tissu économique de profiter d'innovations locales. Le projet définitif (phase 2) sera déposé en septembre 2022. L'ensemble des acteurs de la recherche et de l'innovation appuie cette démarche en développant des projets autour des thématiques éligibles dans le cadre de l'Appel à Projet PIOM, à savoir, Énergie renouvelable, Économie circulaire, Résilience face au changement climatique et aux risques naturels, Préservation et valorisation des ressources naturelles, Alimentation saine et durable, Valorisation des ressources humaines, axes largement convergents avec la Stratégie de l'Innovation 2030 de la Polynésie française.

A.5 Les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces

Forces		Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> La structuration de la recherche et de l'innovation autour du consortium Resipol 	<i>Politique de site</i>	<ul style="list-style-type: none"> La faiblesse des fonctions support (assistance à maîtrise d'ouvrage) publiques et privées de montage de collaborations internationales
<ul style="list-style-type: none"> La diversification de l'offre de formation de niveau bac+3 	<i>Formation et Vie étudiante</i>	<ul style="list-style-type: none"> Une offre de formation limitée notamment au niveau Master Des taux de réussite faibles en licence et master Une mobilité freinée par la crise sanitaire Covid 19
<ul style="list-style-type: none"> La présence d'organismes de recherche nationaux La présence d'équipes de recherche internationales La présence de stations d'observation de qualité 	<i>Recherche</i>	<ul style="list-style-type: none"> Eloignement des centres de décision scientifiques Le « <i>turn over</i> » des chercheurs, peu propice au développement des projets locaux Des financements par projet difficiles à obtenir
<ul style="list-style-type: none"> Lauréat du Plan innovation Outre-mer 	<i>Innovation et insertion professionnelle</i>	<ul style="list-style-type: none"> La difficulté de développer une filière de formation scientifique et technologique
Opportunités		Menaces
<ul style="list-style-type: none"> La hausse du niveau général d'éducation Un environnement géographique et une biodiversité naturelle qui classe le territoire en laboratoire d'étude à ciel ouvert exceptionnel 	<i>Géographie Démographie</i>	<ul style="list-style-type: none"> Faible dynamique démographique
<ul style="list-style-type: none"> Une situation centrale dans la zone sud de Pacifique Place de la francophonie dans un espace anglophone 	<i>Relations internationales</i>	
<ul style="list-style-type: none"> Le développement des infrastructures haut-débit Perspectives d'innovation et de valorisation des filières en Outre-mer, notamment dans les usages des plantes dans la cosmétique 	<i>Activités économiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les surcoûts financiers liés à l'isolement du territoire : investissement, ressources humaines, masse critique insuffisante

A.6 Les chiffres-clés

Données 2020



Capitale : Papeete

118 îles réparties sur **5 archipels**

ZEE : **2,5 M km²**, 47% de la ZEE française

280 000 habitants

PIB 4,9 Md€, **16 600 €** par habitant



3 200 bacheliers

Taux de réussite : **93,1 %**



10 sites
d'enseignement
supérieur



4 800 étudiants



130
enseignants et
enseignants-
chercheurs

B. L'accès à l'enseignement supérieur

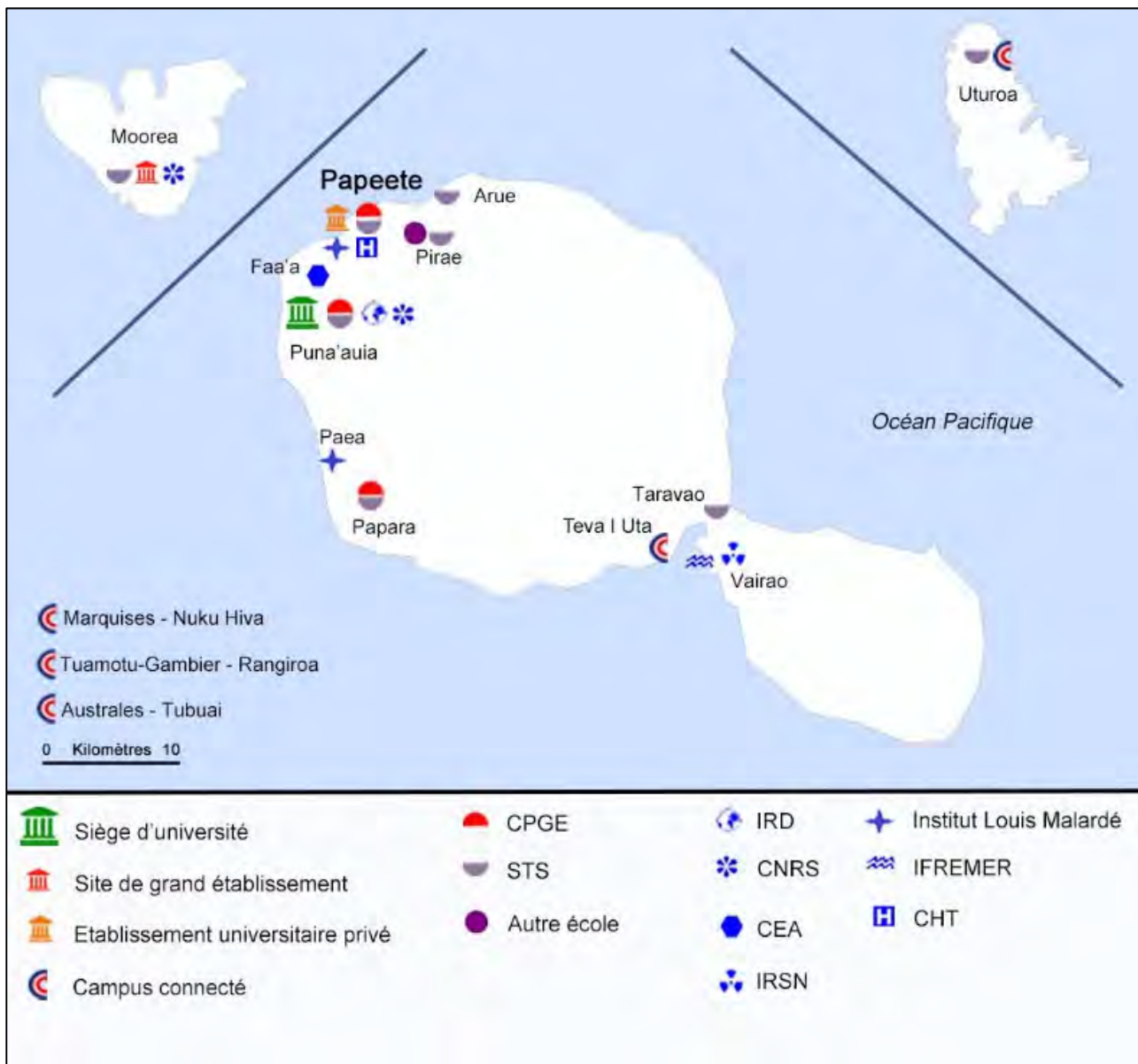
Selon le dernier recensement de 2017, le niveau de formation générale des polynésiens augmente entre 2012 et 2017. En 2017, la part des diplômés de niveau supérieur représente 14% de l'ensemble de la population de 15 ans ou plus sortie du système scolaire, contre 12% en 2012. Le niveau du diplôme s'améliore : avec une forte progression des bacheliers technologiques et professionnels, la part de bacheliers dans la population est passée à 31% en 2017 contre 27% en 2007. La part de la population non diplômée est en 2017 de 31%.

70% des personnes âgées de plus de 15 ans pratiquent le français dans l'environnement familial. Ce taux atteint 77% dans les Îles du Vent (Tahiti et Moorea). Si 29% de la population parle une langue polynésienne, 75% déclarent savoir écrire une langue polynésienne et 95% la langue française. En 2018, lors de la journée défense et citoyenneté (JDC), les tests de compréhension à l'écrit ont montré que 1/3 des participants, âgés de 16 à 25 ans, étaient en difficulté de lecture (France : 11,5%).

C. L'organisation territoriale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

C.1 Les principales implantations des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche

Carte 2 - Polynésie française : les implantations des principaux établissements d'enseignement supérieur, de recherche, et des formations de STS et de CPGE (sources : Sies, traitement Dgesip-DGRI A1-1)



C.2 Les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

C.2.1 Les établissements d'enseignement supérieur

► Université de la Polynésie française - UPF

Campus : Punaauia

L'UPF est implantée à Outumaoro, sur la commune de Punaauia. Créée en 1987, autonome depuis 1999, l'UPF est une jeune université qui propose une offre de formation diversifiée pluridisciplinaire répartie dans 3 départements : Droit, économie, gestion (DEG) ; Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) ; Sciences, technologies, santé (STS) et dans un institut national du professorat et de l'éducation (Inspé).

Un Cycle Universitaire de Préparation aux Grandes Écoles est proposé avec le CUPGE Maths-Physique.

L'Institut Confucius a pour vocation de créer des passerelles entre les cultures polynésienne, française et chinoise.

► Conservatoire national des Arts et métiers - Cnam

Siège : Punaauia

Le Cnam est grand établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation tout au long de la vie. En Polynésie française, le CNAM existe depuis 1979 et propose un large éventail de formations complémentaires à celles déjà présentes sur le territoire.

Du certificat professionnel ou certificat de compétence jusqu'au Master, le CNAM Polynésie française propose un grand nombre de formations dans les secteurs du numérique/informatique, comptabilité/finance, marketing/commerce/management tourisme, RH/droit social ou encore BTP.

► École pratique des hautes études – Paris Sciences et Lettres - EPHE-PSL

Site : Moorea

L'EPHE-PSL concentre ses activités sur le site de l'USR CRILOBE dont elle est tutelle. On y trouve l'un des quatre instituts de ce grand établissement, l'Institut des récifs coralliens du Pacifique – IRCP ainsi que, depuis 2021, l'écomusée Fare-Natura, dont l'EPHE-PSL est également tutelle. L'Université PSL, dont l'EPHE est un établissement-composante, porte le Labex CORAIL qui fédère toute la communauté française de recherche sur les coraux.

► Institut supérieur de l'enseignement privé de Polynésie - ISEPP

Siège : Papeete

C'est un établissement dépendant de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers (CCISM) de Polynésie française. Elle propose un programme type Bachelor (bac +3) avec un parcours individualisé dans les domaines du marketing, de la vente, de la comptabilité-gestion ou des sciences économiques sociales et juridiques.

► École de commerce de Tahiti

Siège : Papeete

C'est un établissement consulaire qui propose un programme type Bachelor (bac +3) avec un parcours individualisé dans les domaines du marketing, de la vente, de la comptabilité-gestion ou des sciences économiques sociales et juridiques.

C.2.2 Les organismes de recherche

► Institut de recherche pour le développement - IRD

Les recherches de l'IRD reposent sur la vulnérabilité des écosystèmes insulaires exploités en réponse aux pressions anthropiques et au changement global. L'IRD est installé en Polynésie française depuis 1964. Il est membre du Groupement de Recherche International GDRI-Sud Sentinel VIPs (2021-2024) qui vise à

harmoniser les connaissances académiques et autochtones pour évaluer l'impact du changement global sur les écosystèmes et les ressources dans la région Indo-Pacifique.

► **Institut Louis Malardé - ILM**

L'Institut Louis Malardé est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle du ministre de la santé du gouvernement de la Polynésie française. Il a notamment pour mission d'exécuter des programmes de recherche dans les domaines du biomédical et de l'environnement. Il a vocation à participer aux actions de prévention, de diagnostic et de traitement des maladies et à prendre part aux différentes politiques de santé publique. Il participe à la formation des personnels de recherche. Il peut procéder à des examens de biologie médicale et procéder à l'acquisition et à la vente de vaccins nécessaires à la prévention et au traitement d'affections menaçant la santé.

► **Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer - Ifremer**

Le centre Ifremer du Pacifique (Polynésie française et Nouvelle-Calédonie) est basé à Tahiti depuis 1972 sur la commune de Vairao, dans la presqu'île de Tahiti. En Polynésie française, ses recherches notamment sont axées sur le développement durable des filières aquacoles (perliculture, crevetticulture, pisciculture marine), la préservation de l'environnement marin et en particulier des écosystèmes récifo-lagonaires face aux changements globaux, la caractérisation génotypique et phénotypique de l'huître perlière.

► **Centre national de recherche scientifique – CNRS**

Le CNRS est tutelle des deux unités de service et de recherche (USR) de Polynésie, à savoir le Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement (CRIOBE) à Moorea (EPHE-PSL, CNRS, UPVD) et la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (MSHP) sur le campus de l'UPF (CNRS, UPF). Le CRIOBE constitue une station de terrain pour tous les chercheurs français et étrangers en matière de recherches fondamentales et appliquées, de suivi de l'environnement et d'observation des récifs coralliens.

Un accord de coopération CNRS-Polynésie française a été signé en juillet 2021, définissant les nouvelles orientations stratégiques communes de coopération pour la période 2021-2025. L'accord privilégie trois domaines thématiques « One health », « One ocean » et « One planet » prenant acte de la vision polynésienne privilégiant un développement durable et inclusif se fondant sur les ressources naturelles locales.

► **Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire - IRSN**

L'IRSN exerce depuis 1962 une surveillance radiologique de la Polynésie française, hors des sites d'expérimentation nucléaire de Mururoa et Fangataufa, au Laboratoire d'Étude et de Suivi de l'Environnement (LESE), implanté au sud de Tahiti, à Vairao, sur le centre Ifremer du Pacifique.

► **Commissariat à l'énergie atomique - CEA**

Créé en 1960 à Tahiti, le laboratoire de Géophysique (LDG) est une antenne du Département Analyse, Surveillance et Environnement du CEA situé à Pamatai sur la commune de Faa'a. Il assure la surveillance de la sismicité et du volcanisme dans la région Pacifique. Il alerte les autorités en cas de forts séismes pour la prévention des tsunamis.

D. Les effectifs dans l'enseignement supérieur

D.1 La dynamique démographique

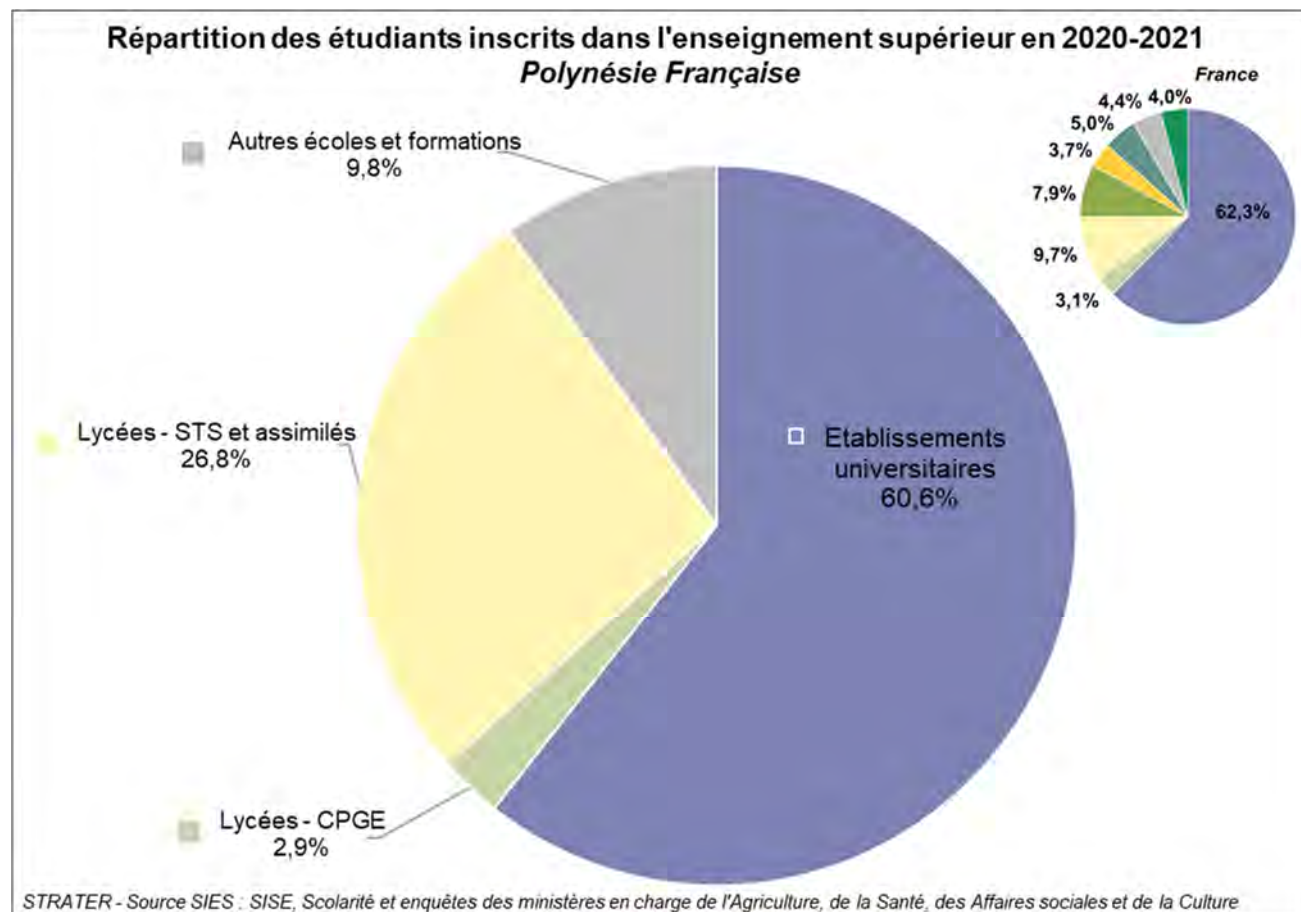
Tableau 1 - Polynésie française : les effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2020-2021 et leur évolution depuis 2018-2019 (source : Sies)

	Inscrits dans l'enseignement supérieur				dont inscrits dans les établissements universitaires			
	Effectifs 2020-21	Évolution 2020-21 / 2018-19	Part nationale	Rang	Effectifs 2020-21	Évolution 2020-21 / 2018-19	Part nationale	Rang
Polynésie française	4 825	6,0%	0,2%	19	2 924	3,7%	0,2%	19
Outre-mer	62 995	10,8%	2,3%	-	41 313	13,9%	2,4%	-
France	2 792 406	3,8%	100%	/20	1 744 410	3,8%	100%	/20

Les étudiants polynésiens représentent 8% des effectifs de l'enseignement supérieur ultra-marins et 7% des effectifs des universités ultra-marines. La fermeture des frontières liées à la crise sanitaire du Covid 19 à partir de mars 2020 a rendu difficile la mobilité internationale des étudiants polynésiens et a favorisé la poursuite d'études sur le territoire.

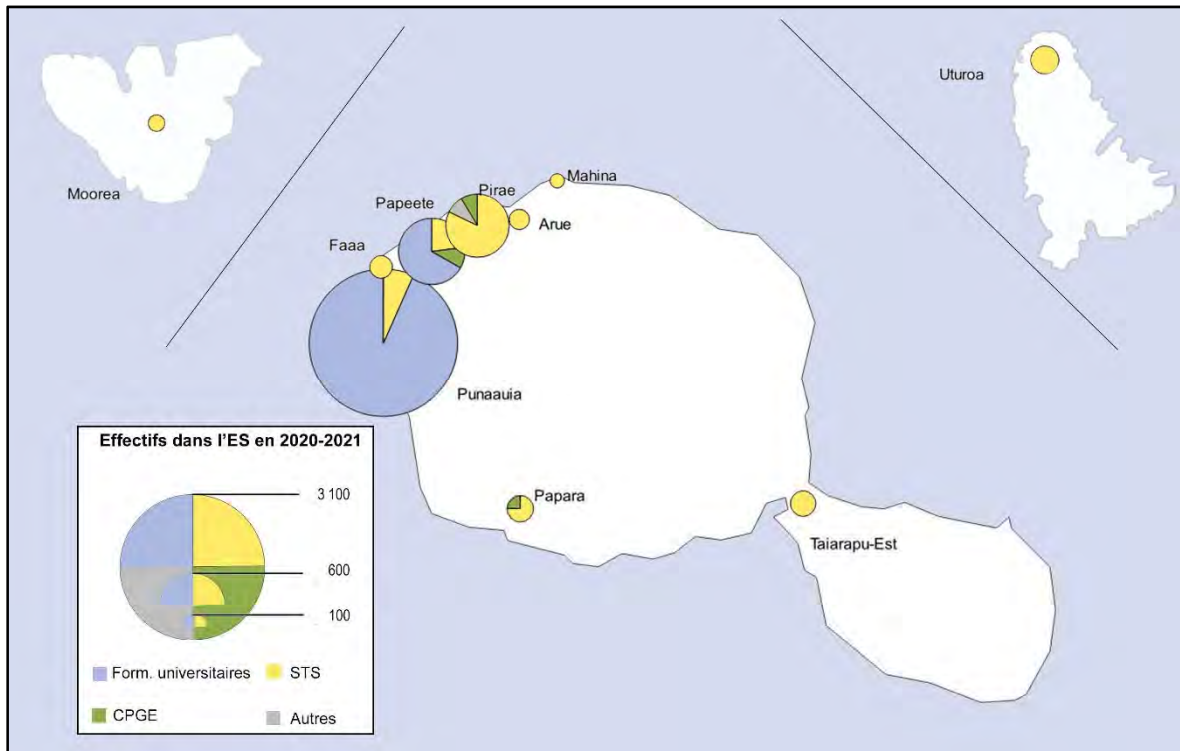
D.2 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

Graphique 1 - Polynésie française : la répartition des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur par type d'établissements en 2020-2021 (source : Sies)



► La répartition des effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur du territoire

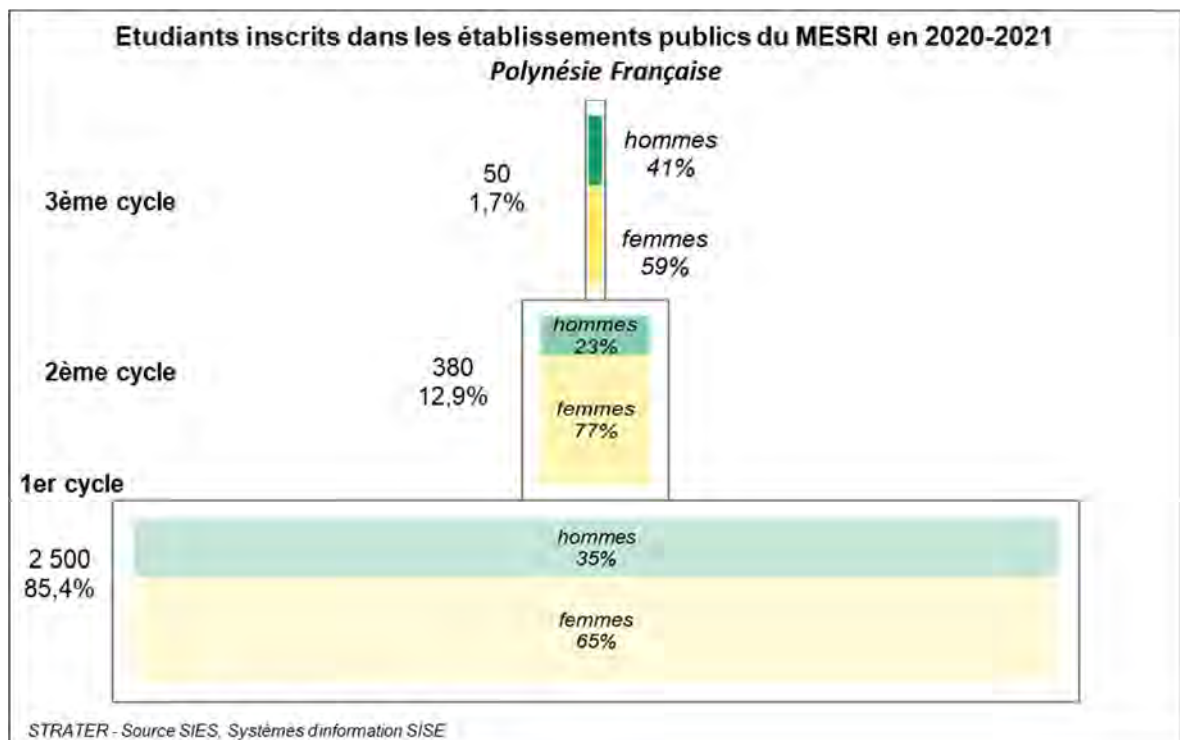
Carte 3 - Polynésie française : les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur sur les principaux sites de la région en 2020-2021, par grand type de filière (sources : Sies)



66% des étudiants polynésiens sont accueillis sur le site universitaire de Punaauia. 36% des étudiants suivant une formation de STS sont hébergés sur le site de Pirae.

► Les étudiants inscrits dans les établissements publics du MESR

Graphique 2 - Polynésie française : la répartition des effectifs d'étudiants et d'étudiantes inscrits dans les trois cycles de l'Université de Polynésie française en 2020-2021 (source : Sies - Sise)



► La répartition des étudiants dans les établissements publics et privés

Tableau 2 - Polynésie française : la répartition des effectifs étudiants des établissements publics et privés de l'enseignement supérieur par grand type de filières en 2020-2021 (source : Sies)

Effectifs	Formations universitaires	CPGE	STS	Autres	Total
Etablissements publics	2 924	138	1 038	52	4 152
Etablissements privés	419	-	254	-	673
Part des étudiants en établissements publics dans le territoire	87,5%	100,0%	80,3%	100,0%	86,1%

Les effectifs des établissements universitaires privés ont augmenté de +70% depuis 2017.

D.3 Les dynamiques de mobilité

D.3.1 La mobilité internationale

Tableau 3 - Polynésie française : la mobilité sortante des étudiants Erasmus + en 2019-2020 (source : Erasmus + France)

Étudiants Erasmus +	Effectif d'étudiants en mobilité d'études	Effectif d'étudiants en mobilité de stages	Effectifs totaux 2019	Part ultra-marine	Évolution 2017/2019
Polynésie française	18	2	20	6,8%	-68,3%
Outre-mer	195	99	294	-	-46,1%

Les effectifs ultra-marins en mobilité sortante représentent moins de 1% des 40 200 étudiants Erasmus+ au niveau national.

D.3.2 L'attractivité des établissements du territoire

Tableau 4 - Polynésie française : la répartition des étudiants inscrits dans les établissements publics MESR selon la région d'obtention du baccalauréat en 2020-2021 (source : Sies – Sise)

Répartition des effectifs étudiants	issus de la même région	provenant d'une autre région	ayant obtenu leur baccalauréat à l'étranger	d'origine académique indéterminée	Total	Effectif total
Polynésie française	89,30%	5,88%	0,10%	4,69%	100,00%	2 924
Outre-mer	78,10%	14,01%	0,66%	7,21%	100,00%	41 313
France	60,30%	22,70%	2,06%	14,88%	100,00%	1 783 542

Selon une publication de l'ISPF et de l'INED, *Points Etudes et Bilans de la Polynésie française n°1219*, paru en 2020. 20% à 30% des bacheliers poursuivant leurs études partent dans l'Hexagone dès la première année après le baccalauréat. Les académies de Bordeaux, Angers, Toulouse, Montpellier et dans une moindre mesure Paris, Strasbourg et Lyon accueillent la grande majorité des étudiants diplômés du baccalauréat en Polynésie. Un certain nombre se tourne notamment pour des raisons de proximité géographique vers des établissements d'enseignement supérieur aux États-Unis, au Canada ou en Nouvelle-Zélande.

D.4 Les ressources documentaires

Tableau 5 - Polynésie française : l'offre documentaire globale en 2019 (source Dgesip-DGRI A1-3 – Enquête statistique générale sur les bibliothèques universitaires - ESGBU)

	Offre de documents en mètres linéaires	Dépenses d'acquisition			Nombre d'entrées par an	Nombre de prêts par an	Surfaces allouées au public (m ²)
		Total (€)	Part consacrée à la formation	Part consacrée à la recherche			
Polynésie française	2 503	144 918	65 %	35 %	192 185	60 302	1353 m ²

Champ : bibliothèques intégrées des établissements d'enseignement supérieur, hors bibliothèques "associées" et hors organismes de recherche - source : MESR - DD-A1-3 - ESGBU 2019

Le SCD de l'université de la Polynésie française administre une bibliothèque universitaire et la médiathèque de l'Inspé, toutes deux implantée à Faaa (Tahiti). Le service commun de documentation est engagé dans un travail de réflexion en vue de la rénovation à court terme des espaces et des services, et à moyen terme dans un projet de construction.

La dépense documentaire est orientée en premier lieu vers les étudiants mais la documentation recherche atteint trois points de plus en 2019. La valorisation du fonds patrimonial s'intensifie, avec la bibliothèque Ana'ite dans le cadre d'un projet COLLEX et avec la numérisation d'archives sonores de langues polynésiennes.

Partie 2

LES PARCOURS D'ETUDES, LES CONDITIONS DE REUSSITE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

A. Les parcours des étudiants

A.1 Le bac et l'orientation post-bac

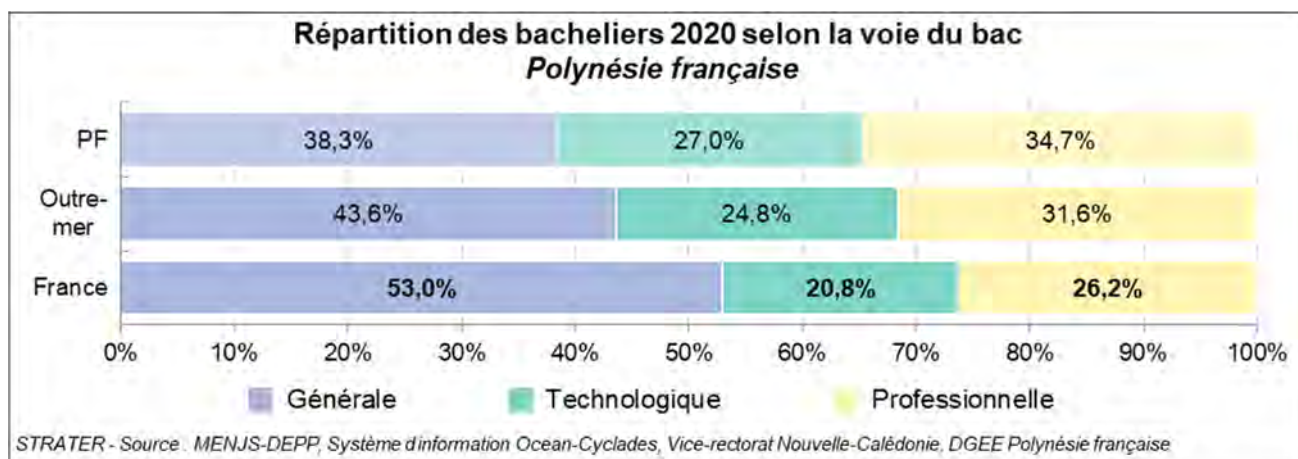
A.1.1 Les bacheliers

Tableau 6 - Polynésie française : les taux de réussite par voie du bac pour les sessions 2019 et 2020 (source : DGEE Polynésie française, Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie, MENJ-Depp, Système d'information Ocean-Cyclades)

	Générale		Technologique		Professionnelle		Total	
	Taux de réussite 2019	Taux de réussite 2020	Taux de réussite 2019	Taux de réussite 2020	Taux de réussite 2019	Taux de réussite 2020	Taux de réussite 2019	Taux de réussite 2020
Polynésie française	88,2%	96,6%	87,6%	92,7%	81,3%	89,8%	85,5%	93,1%
Outre-mer	87,0%	95,8%	81,3%	92,0%	78,3%	88,7%	82,7%	92,5%
France	91,1%	97,5%	87,9%	94,7%	82,4%	90,3%	88,0%	94,9%

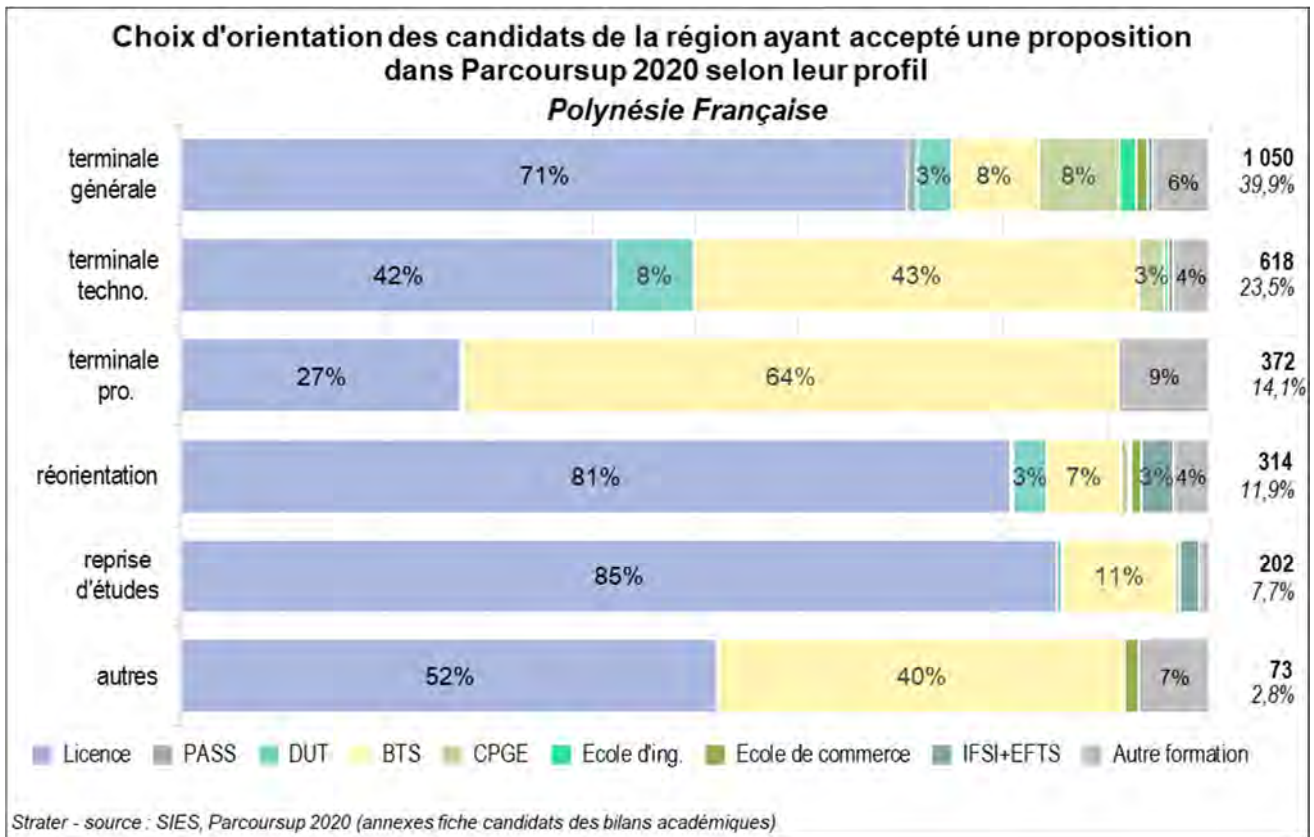
3 200 Polynésiens ont obtenu leur bac à la session 2020. Le nombre de bacheliers augmente modérément depuis la dernière session par rapport à la croissance des bacheliers ultra-marins (+7% ; outre-mer : +12%).

Graphique 3 - Polynésie française : la répartition des admis selon la voie du bac en 2020 (source : DGEE Polynésie française, Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie, MENJ-Depp, Système d'information Ocean-Cyclades)



A.1.2 L'orientation post-bac : les vœux dans Parcoursup

Graphique 4 - Polynésie française : les choix d'orientation dans Parcoursup 2020 selon le profil des candidats (source : Sies, Parcoursup)



Graphique 5 - Polynésie française : les choix d'orientation dans Parcoursup 2020 (source : Sies, Parcoursup)

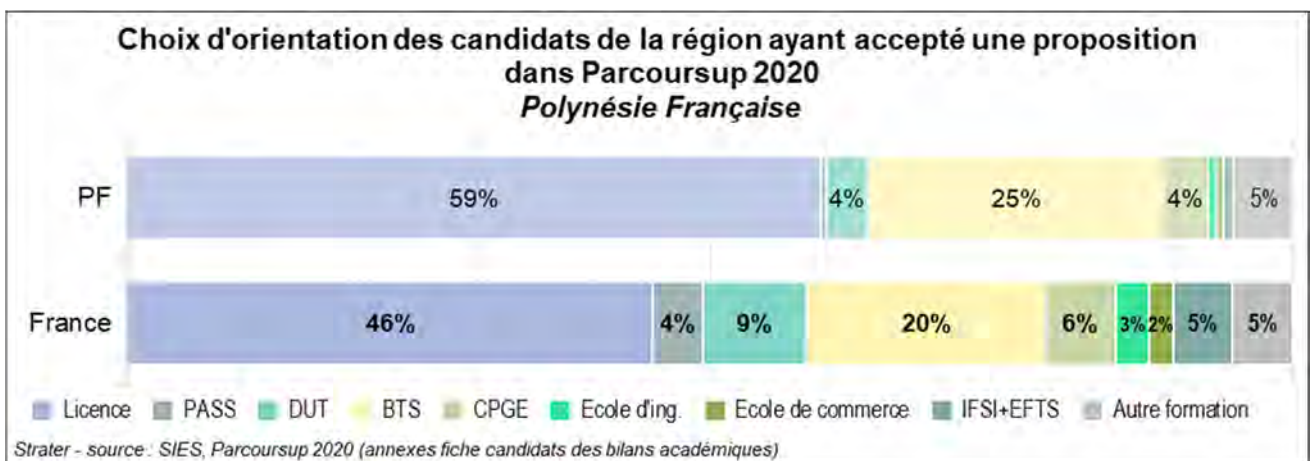
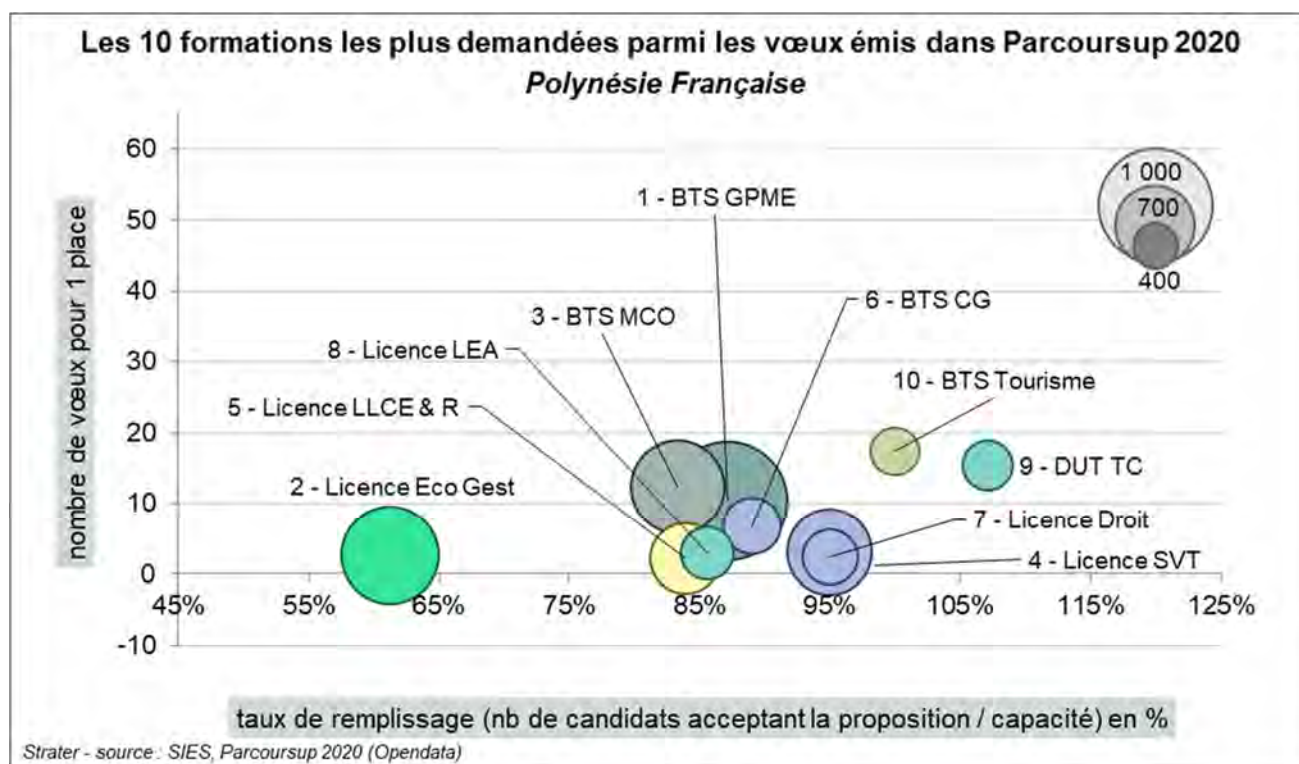


Tableau 7 - Polynésie française : les vœux et acceptations dans Parcoursup 2020 (source : Sies, Parcoursup)

Filières	Capacités d'accueil	Nombre de vœux confirmés	Propositions acceptées	Néo-bacheliers admis par type de bac				Part autres admis
				Général	Techno.	Pro.	Ensemble bac	
Licence	1 820	4 816	1 420	47,4%	17,5%	6,9%	71,8%	28,2%
DUT	56	765	57	40,4%	54,4%	1,8%	96,5%	3,5%
BTS	699	5 535	629	13,5%	42,0%	34,3%	89,8%	10,2%
CPGE	83	276	73	79,5%	19,2%	0,0%	98,6%	1,4%
IFSI	10	169	10	40,0%	20,0%	0,0%	60,0%	40,0%
Autre formation	128	624	112	42,0%	17,9%	28,6%	88,4%	11,6%
Total	2 796	12 185	2 301	38,7%	25,2%	15,1%	78,9%	21,1%

► Les formations les plus demandées

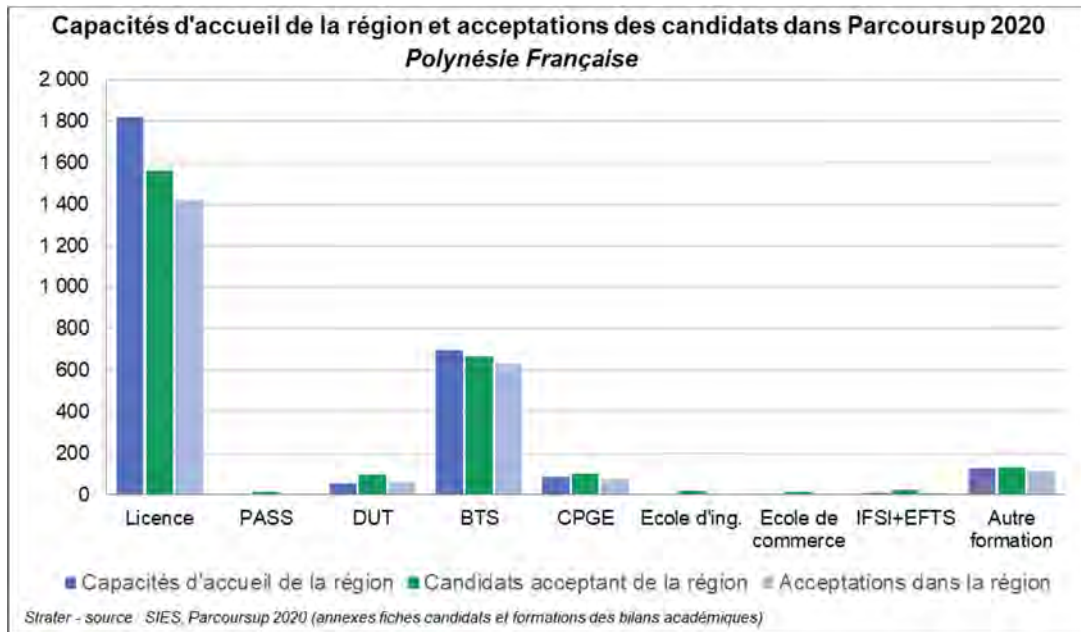
Graphique 6 - Polynésie française : les 10 formations les plus demandées dans Parcoursup 2020 (source : Sies, Parcoursup)



BTS Comptabilité et gestion (BTS CG) - BTS Gestion de la PME (BTS GPME) - Licence Sciences de la vie et de la terre (Licence SVT) - BTS Management commercial opérationnel (BTS MCO) - DUT Techniques de commercialisation (DUT TC) - Licence Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales (Licence LLCE & R) - Licence Langues étrangères appliquées (Licence LEA)

► L'admission intra-académique

Graphique 7 - Polynésie française : les capacités d'accueil des formations proposées dans la région, les candidats de la région ayant accepté une proposition partout en France et les candidats ayant accepté une proposition dans une des formations d'un établissement de la région dans Parcoursup 2020 (source : Sies, Parcoursup)

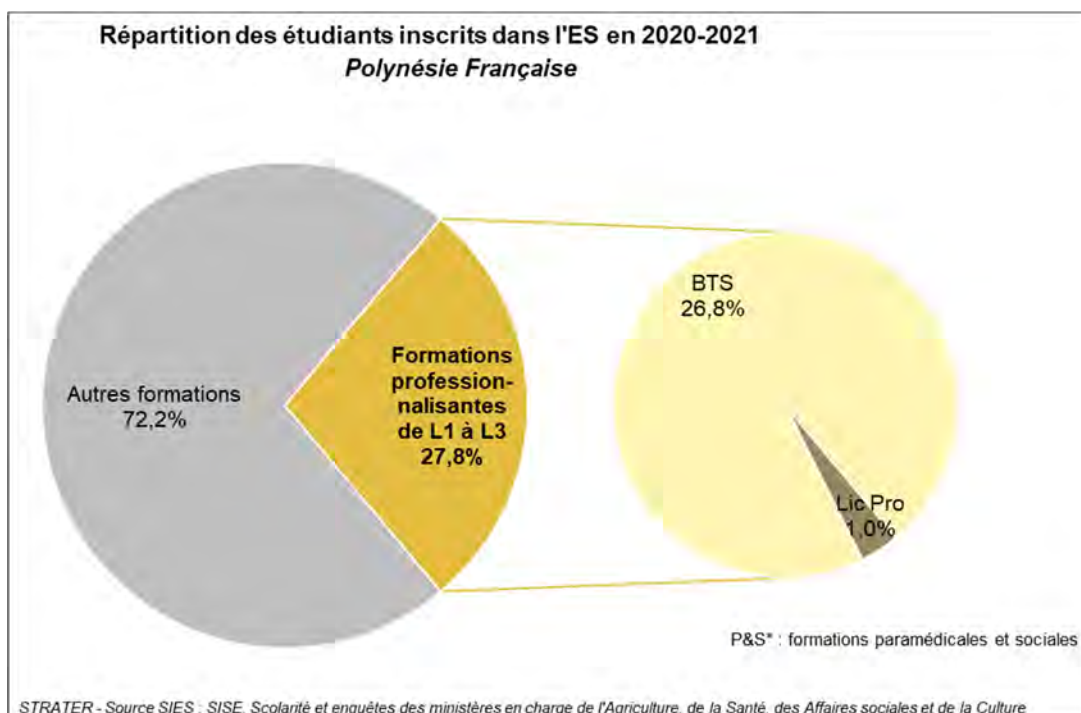


| A.2 Les formations professionnalisantes : BTS, licence pro,

| A.2.1 La structure de l'offre de formation et la répartition des effectifs

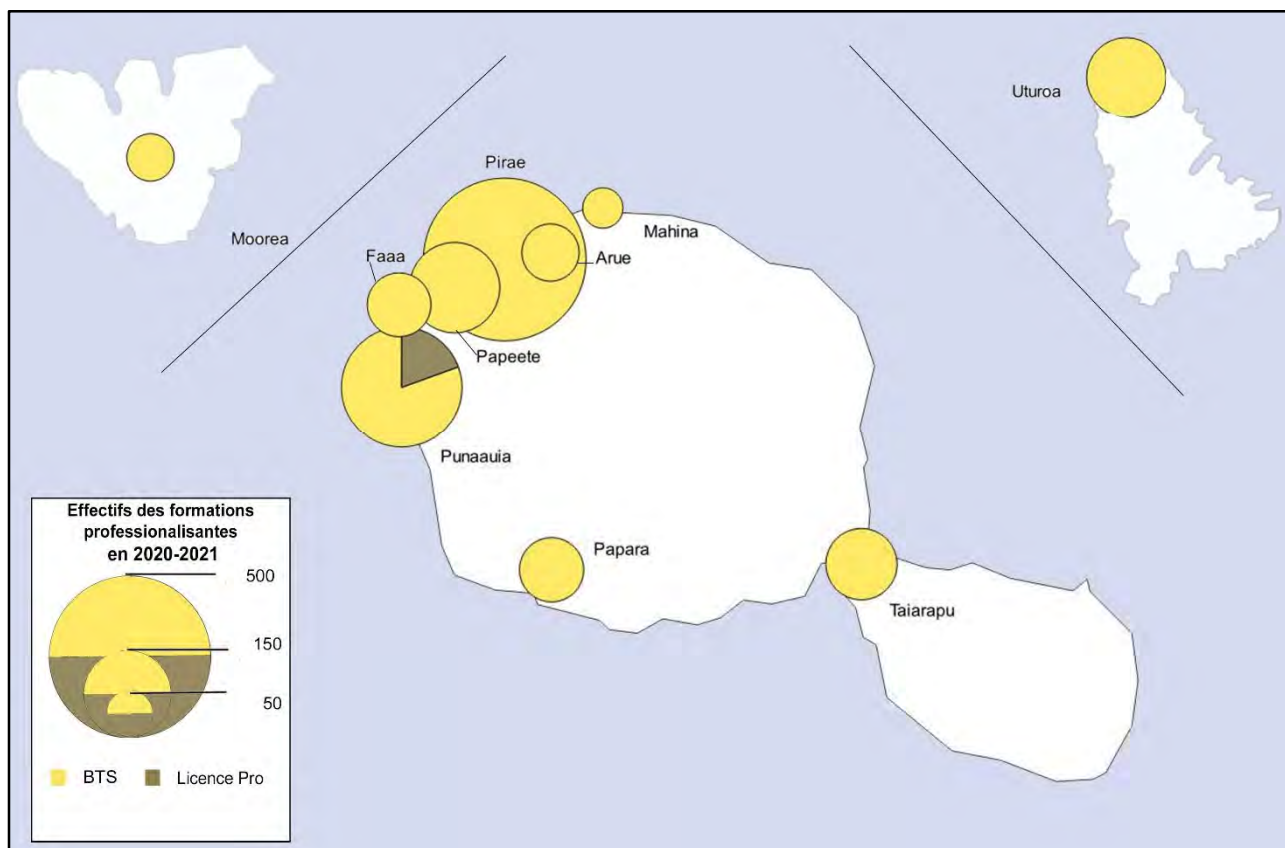
► Les formations professionnalisantes dans l'offre de formation régionale

Graphique 8 - Polynésie française : la répartition des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur dans les formations générales et les formations professionnalisantes de bac+2 et bac+3 en 2020-2021 (source : Sies)



► La cartographie des effectifs d'inscrits par site

Carte 4 - Polynésie française : la répartition des effectifs étudiants dans les formations professionnalisantes courtes par type de formation en 2020-2021 (source : Sies)



► Les étudiants inscrits dans les formations professionnelles courtes

Tableau 8 - Polynésie française : les effectifs d'inscrits dans les formations professionnalisantes courtes en 2020-2021 et l'évolution entre 2016-2017 et 2020-2021 (source : Sies)

	BTS	Licence professionnelle
Polynésie française	1 292	50
Évolution territoriale	+20,7%	+42,9%

Selon la Direction générale de l'éducation et des enseignements de la Polynésie française, 533 étudiants ont obtenu leur BTS lors de la session 2021, avec un taux de réussite de 90,2%, toutes spécialités confondues.

L'Université de Polynésie française propose, à la rentrée 2021, aux étudiants polynésiens une formation en Bachelor universitaire de technologie, faisant suite au DUT ouvert à la rentrée 2016, en partenariat avec l'IUT de Bordeaux. Les deux mentions proposées sont Techniques de commercialisation et Gestion administrative et commerciale des organisations. Cinq licences professionnelles sont proposées par l'université en 2022.

A.3 Les formations en licence

A.3.1 Les étudiants inscrits en licence

Tableau 9 - Polynésie française : la répartition des effectifs d'étudiants inscrits en licence générale dans les établissements publics par grande discipline en 2020-2021 et l'évolution entre 2016-2017 et 2020-2021 (source : Sies)

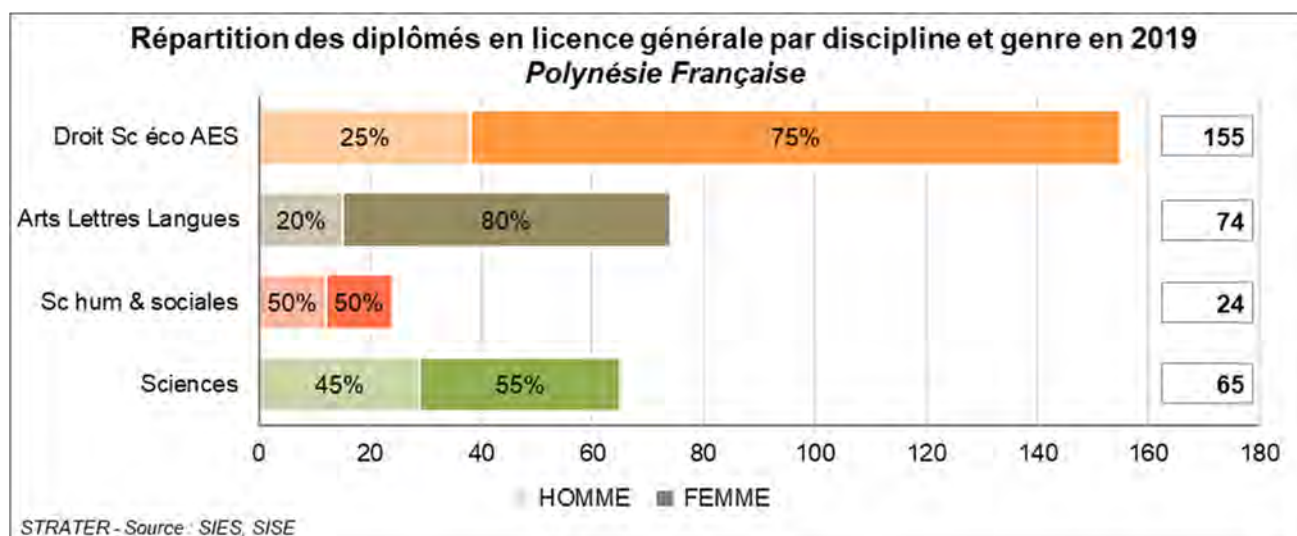
Grandes disciplines	Droit, Sciences éco, AES	ALL	SHS	Sciences	Staps	Total
Effectifs Polynésie française	879	614	141	638	-	2 272
Evolution Polynésie française	-23,0%	-1,4%	-11,9%	+46,0%	-	-3,8%
Répartition Polynésie française	38,7%	27,0%	6,2%	28,1%	-	100,0%
Evolution nationale	+11,8%	+12,4%	+18,1%	+19,9%	+17,3%	+15,3%
Répartition France	29,4%	20,4%	22,2%	21,1%	6,9%	100,0%

Des licences avec accès santé (L.AS) sont organisées à l'université et accueillent 95 étudiants. Les études médicales, odontologiques, pharmaceutiques se poursuivent à Bordeaux et celles de sage-femme à Papeete.

A.3.2 La réussite en licence

► Les diplômés

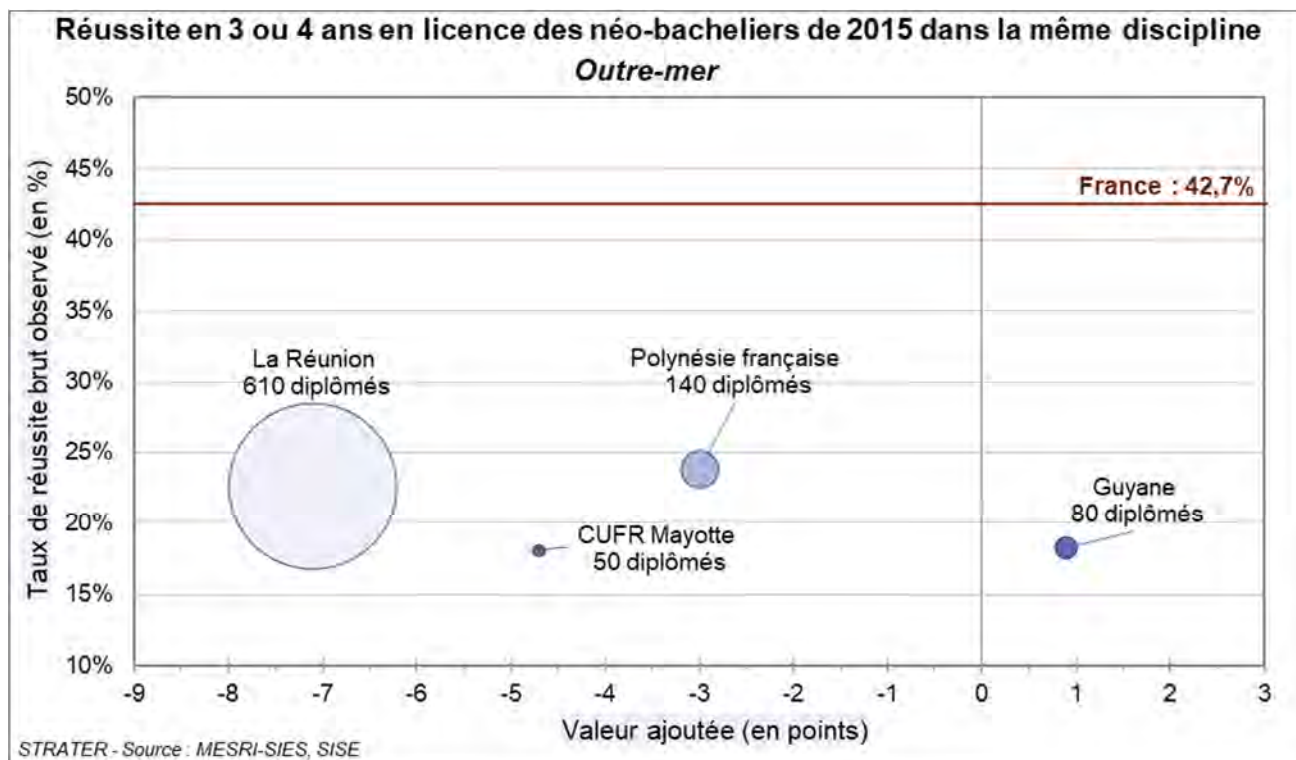
Graphique 9 - Polynésie française : la répartition des diplômés en licence générale par discipline et genre en 2019 (source : Sies)



En 2019, l'université a diplômé 318 étudiants en licence dont 70% d'étudiantes. Le nombre de diplômés en licence a légèrement diminué en cinq ans (-3%) alors qu'il a fortement augmenté dans les universités ultramarines (+13%).

► Le taux de réussite en licence

Graphique 10 - Outre-mer : la réussite en licence en trois ou quatre ans des néo-bacheliers inscrits en licence à la rentrée 2015 et qui n'ont pas changé de discipline entre la L1 et la L3 selon l'établissement d'inscription en L1 et la valeur ajoutée des universités (source : Sies)



A.4 Les formations en master

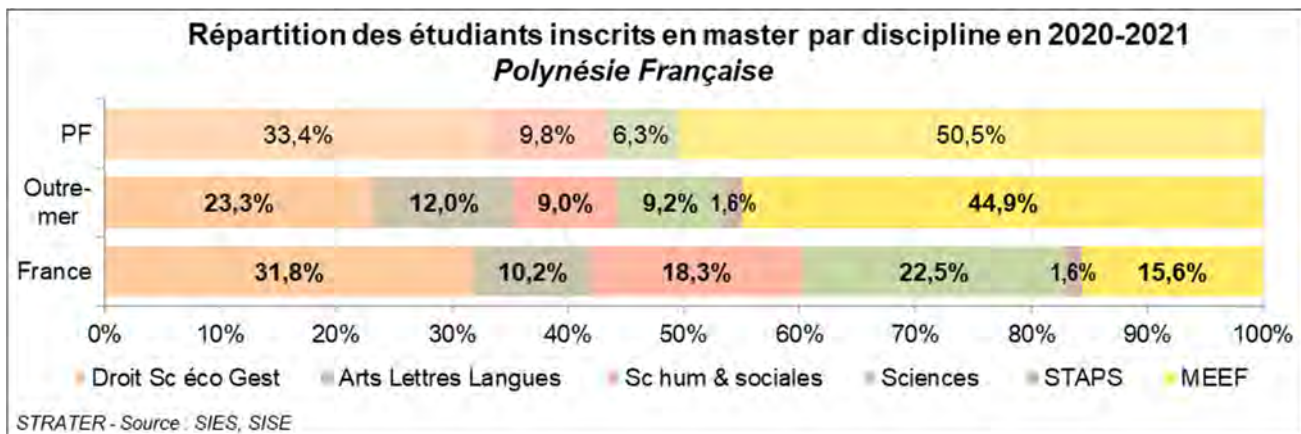
A.4.1 Les étudiants en master

Tableau 10 - Polynésie française : les effectifs d'étudiants inscrits en master dans les établissements publics par grande discipline en 2020-2021 et l'évolution entre 2016-2017 et 2020-2021 (source : Sies)

Grandes disciplines	Droit, Sciences éco, Gestion	Arts, Lettres, Langues	Sciences	Meef	Total
Effectifs Polynésie française	126	37	24	191	378
Evolution	-16,6%	-	+71,4%	-44,0%	-33,3%

L'offre de master à l'Université de la Polynésie française est composée de onze masters dont 5 en Meef. La moitié des étudiants de master sont inscrits en master enseignement. Le nombre d'étudiants en master a baissé de 33% en 5 ans alors que l'évolution est stable au niveau national et dynamique dans les territoires ultra-marins (+18%), hormis pour la Nouvelle-Calédonie (-15%).

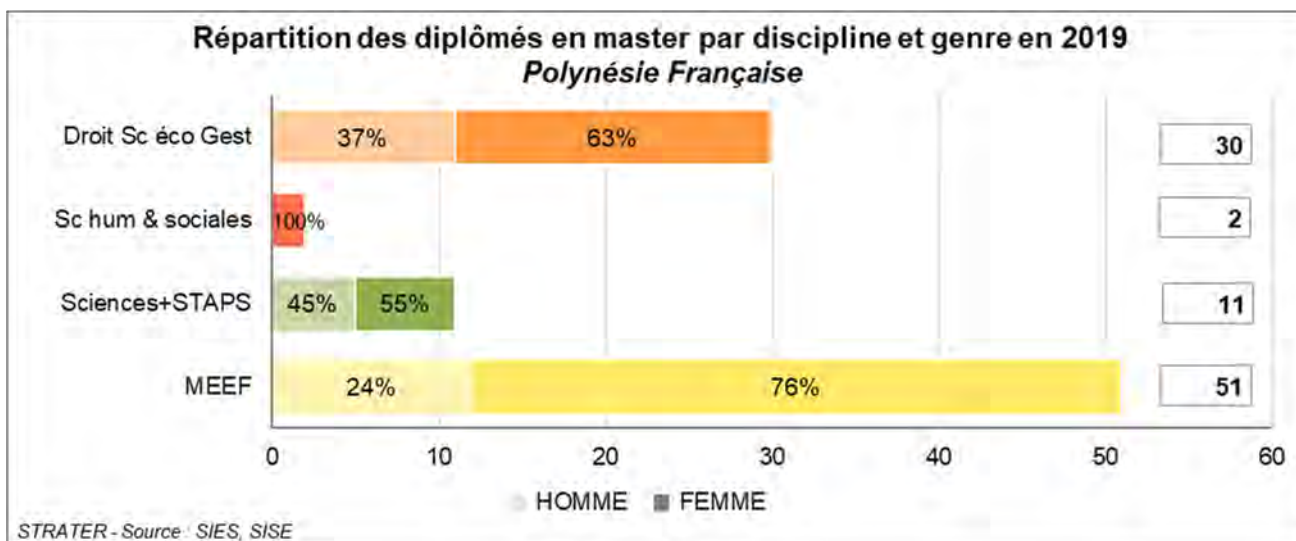
Tableau 11 - Polynésie française : la répartition des effectifs d'étudiants inscrits en master dans les établissements publics par grande discipline en 2020-2021 (source : Sies)



A.4.2 La réussite en master

► Les diplômés

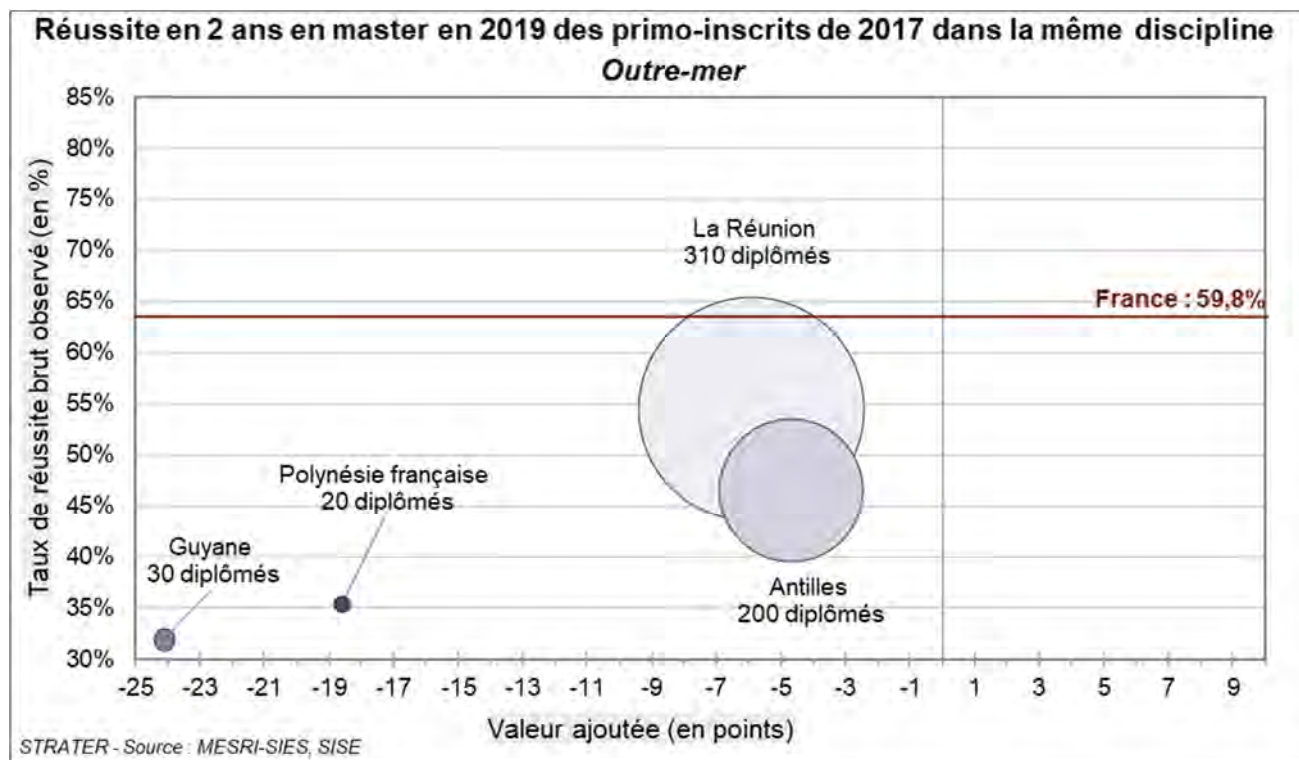
Graphique 11 - Polynésie française : la répartition des effectifs d'étudiants inscrits en master dans les établissements publics par grande discipline en 2020-2021 (source : Sies)



En 2019, 94 étudiants ont été diplômés en master. Le nombre de diplômé a baissé de 9% en cinq ans, contrairement à la tendance nationale ou à celle des universités ultra-marines (+9%).

► Le taux de réussite en master

Graphique 12 - Outre-mer : la réussite en master (hors enseignement) en deux ans des étudiants inscrits pour la première fois en 2017 et qui n'ont pas changé de discipline entre le M1 et le M2 selon l'établissement d'inscription en M1 et la valeur ajoutée des universités (source : Sies)



B. Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et l'aide à la réussite

B.1 Les dispositifs de soutien à la réussite des étudiants

B.1.1 Les parcours Paréo

L'objectif du Passeport vers la réussite et l'orientation (Paréo) est de permettre aux néo-bacheliers de réfléchir et de travailler à leur projet d'orientation tout en acquérant la méthodologie du travail universitaire grâce à des séances plus personnalisées. L'université propose 3 parcours adaptés en Lettre, langues et Sciences humaines, en Sciences, technologies et santé et en Droit, économie, gestion.

B.1.2 Les campus connectés

Dans le cadre de l'appel à projet Territoire d'innovation pédagogique, les Campus connectés offrent à tout apprenant la possibilité de poursuivre une formation dans l'enseignement supérieur, diplômante ou certifiante, à distance, et dans des conditions favorisant sa réussite. Ces campus connectés constituent également de véritables lieux de lien social dans les territoires enclavés. Le Gouvernement de la Polynésie française porte 5 dossiers de campus au sein de son projet Archipels connectés, avec le support de l'Université de la Polynésie française et le soutien du vice-rectorat et de l'ensemble des acteurs polynésiens. Ces campus permettront à une population éloignée des sites universitaires de Puna'auia et de Papeete d'accéder à des formations d'enseignement supérieur.

Les 5 campus s'inscrivant dans une même dynamique territoriale se situent dans les différents archipels : Campus Ile-du-vent à Teva i uta Campus (au sud de Tahiti), Campus Île-sous-le-vent à Raiatea, Campus Tuamotu-Gambier à Rangiroa, Campus Marquises à Nuku Hiva et Campus Australes à Tubuai.

B.1.3 Le campus numérique Esp@don

L'Université de la Polynésie française a mis en place le campus numérique ESP@DON (Enseignement supérieur dans le Pacifique et en Asie à distance et ouvert à de nouveaux publics) qui propose des contenus pédagogiques en ligne et des tutorats par e-mail. La plateforme dédiée (www.espadon.pf) offre des supports de cours, de TD-TP, des modules de formation dans l'ensemble des disciplines enseignées à l'université. La plateforme, axée activités pédagogiques, répond aux besoins pédagogiques des enseignants avec des activités de groupe, des parcours individualisés de formation et des outils de suivi d'apprenants.

B.2 L'accompagnement des étudiants dans leur vie quotidienne

B.2.1 Les bourses étudiantes

Les étudiants de l'UPF poursuivant leurs études en licence et master peuvent demander des bourses d'Etat sur critères sociaux. Le Territoire de la Polynésie française peut également aider les étudiants qui ne bénéficient de bourses d'Etat par l'octroi de bourses ou de prêts d'études.

Le Passeport pour la mobilité des études, géré par le Haut-Commissariat destiné aux étudiants de moins de 27 ans de l'enseignement supérieur permet aux polynésiens de s'inscrire dans une filière d'études métropolitaine, en outre-mer ou dans un pays de l'Union Européenne.

B.2.2 La restauration et le logement

Il n'y a pas de Crous dans la zone Pacifique. L'université gère une antenne de la vie étudiante. En Polynésie française, une cité universitaire de 72 chambres et un centre d'hébergement de 114 logements, gérés par l'Université de la Polynésie française, accueillent les étudiants sur le campus de Punaauia. La résidence internationale, d'une capacité de 12 chambres, permet d'offrir un hébergement adapté aux visiteurs étrangers. Le restaurant universitaire peut accueillir 150 étudiants, la cafétéria a une capacité d'une cinquantaine de places assises.

B.3 Les ressources documentaires

Tableau 12 - Polynésie française : les places en bibliothèques et les horaires d'ouverture en 2019 (source : Dgesip-DGRI A1-3 – Enquête statistique générale sur les bibliothèques universitaires (ESGBU))

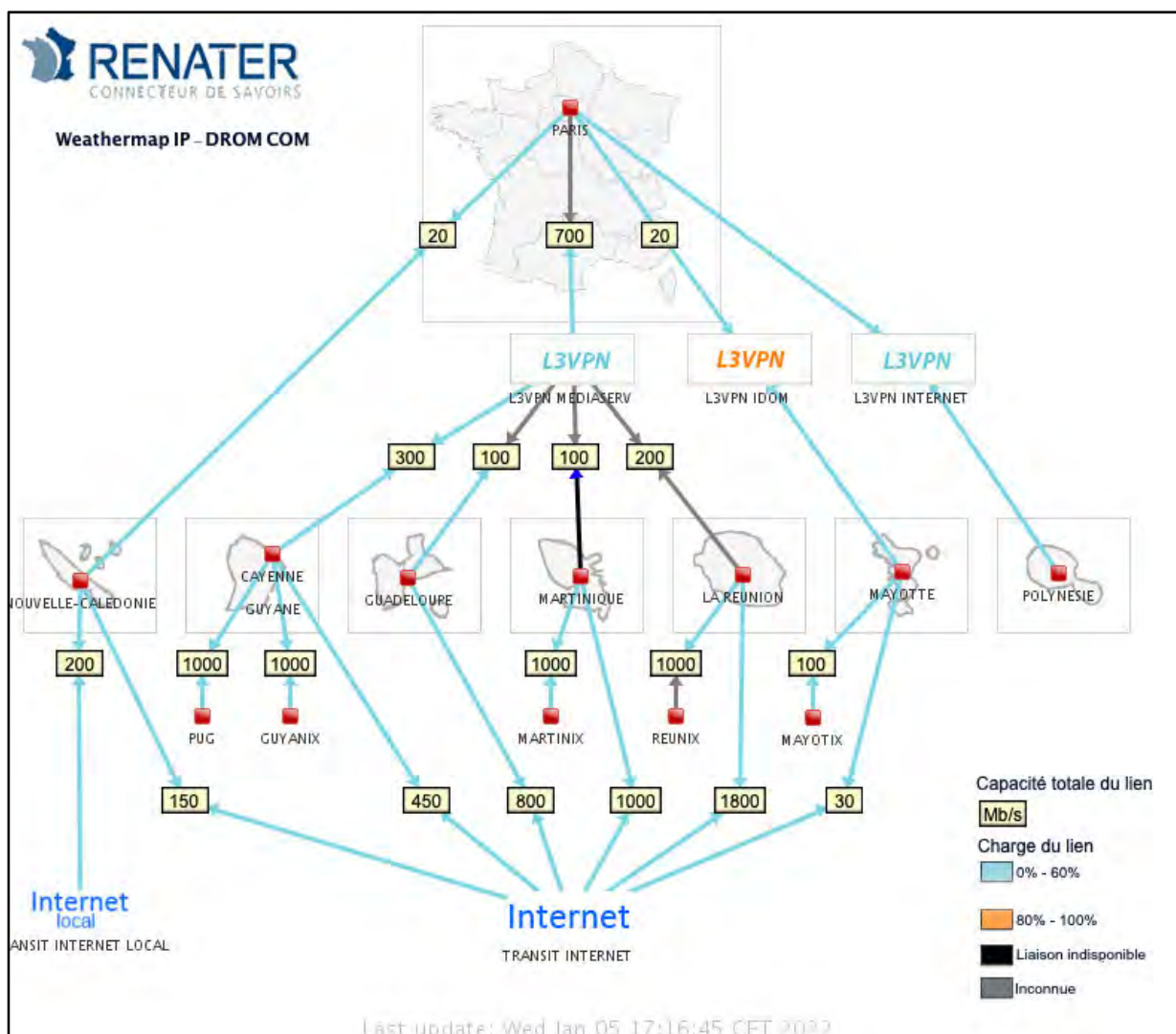
	Nombre de places de travail	Disponibilité annuelle d'une place assise par étudiant	Moyenne d'ouverture hebdomadaire des BU de plus de 200 places	Formation à la documentation
Polynésie française	343	307 h	66 h	343

Champ : bibliothèques intégrées des établissements d'enseignement supérieur, hors bibliothèques "associées" et hors organismes de recherche - source : MESR - DD-A1-3 - ESGBU 2019

La BU de Polynésie française est ouverte 66h par semaine, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale et permet un accueil satisfaisant, avec une fréquentation importante de 70 entrées par an par étudiant. La convention d'application entre l'Etat et le Pays 2021-2023 prévoit un investissement important pour la restructuration et l'extension de la bibliothèque universitaire avec des travaux commençant en 2022.

B.4 Les réseaux numériques universitaires

Carte 5 - La carte de déploiement du réseau Renater dans les territoires ultra-marins (source : Renater)



Alors que Tahiti, Moorea et les îles Sous-le-Vent profitent d'une bonne connexion internet grâce à un câble sous-marin posé en 2010, ce n'est pas le cas des autres archipels polynésiens

Dans le cadre du fonds exceptionnel d'investissement (FEI), le ministère des Outre-Mer apporte son soutien financier à deux projets essentiels pour la stratégie numérique de la Polynésie française. Le déploiement du câble Natitua Sud va offrir un même niveau de service et d'accès au très haut débit à tous les Polynésiens. Le second projet concerne le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH : Fiber to the home). 12.000 lignes doivent être déployées dans les îles de l'archipel de la Société, des Tuamotu et des Marquises pour densifier les îles déjà couvertes et environ 1.200 lignes sur les îles de Rurutu et Tubuai dès la mise en service du câble Natitua Sud.

Ce déploiement est essentiel pour le développement du projet Archipels connectés.

Partie 3

LA RECHERCHE : FORMATION A LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

A. La formation à la recherche

A.1 L'offre de formation doctorale et les doctorants

L'École doctorale du Pacifique (EDP) est une école doctorale pluridisciplinaire commune aux universités de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, qui en assurent conjointement la direction.

Au sein de la branche polynésienne de l'École doctorale du Pacifique, les doctorants s'intéressent de près aux sujets de préoccupation des Polynésiens et ce, dans des domaines variés : énergie, sciences sociales, biologie et écologie des environnements insulaires tropicaux, sciences de l'éducation, linguistique, archéologie, histoire, etc.

L'Université de la Polynésie française, en lien avec l'école doctorale du Pacifique et l'association Doc'TA, organise chaque année trois jours dédiés *les Doctoriales*. Cette manifestation de nature scientifique permet aux étudiants qui préparent un doctorat de tisser des liens avec les acteurs socio-économiques locaux et de présenter leurs travaux au grand public et aux professionnels.

Tableau 13 - Polynésie française : les doctorants et les docteurs selon la discipline principale de leur école doctorale en 2019-2020 (source : Sies – enquête Ecole doctorale)

Discipline principale de l'école doctorale	Doctorants		dont inscrits en 1 ^{ère} année de doctorat		Thèses soutenues en 2019	
	Effectifs	Part des femmes	Effectifs	Part des femmes	Effectifs	Part des femmes
Biologie, médecine et santé	54	42,6%	11	45,5%	7	0,0%

Les trois-quarts des primo-inscrits accèdent aux études doctorales avec un master. Parmi les doctorants inscrits pour la première fois en doctorat, 8 bénéficiaient d'un financement de thèse dont 3 dans le cadre d'un contrat doctoral et 1 dans le cadre d'un contrat Cifre.

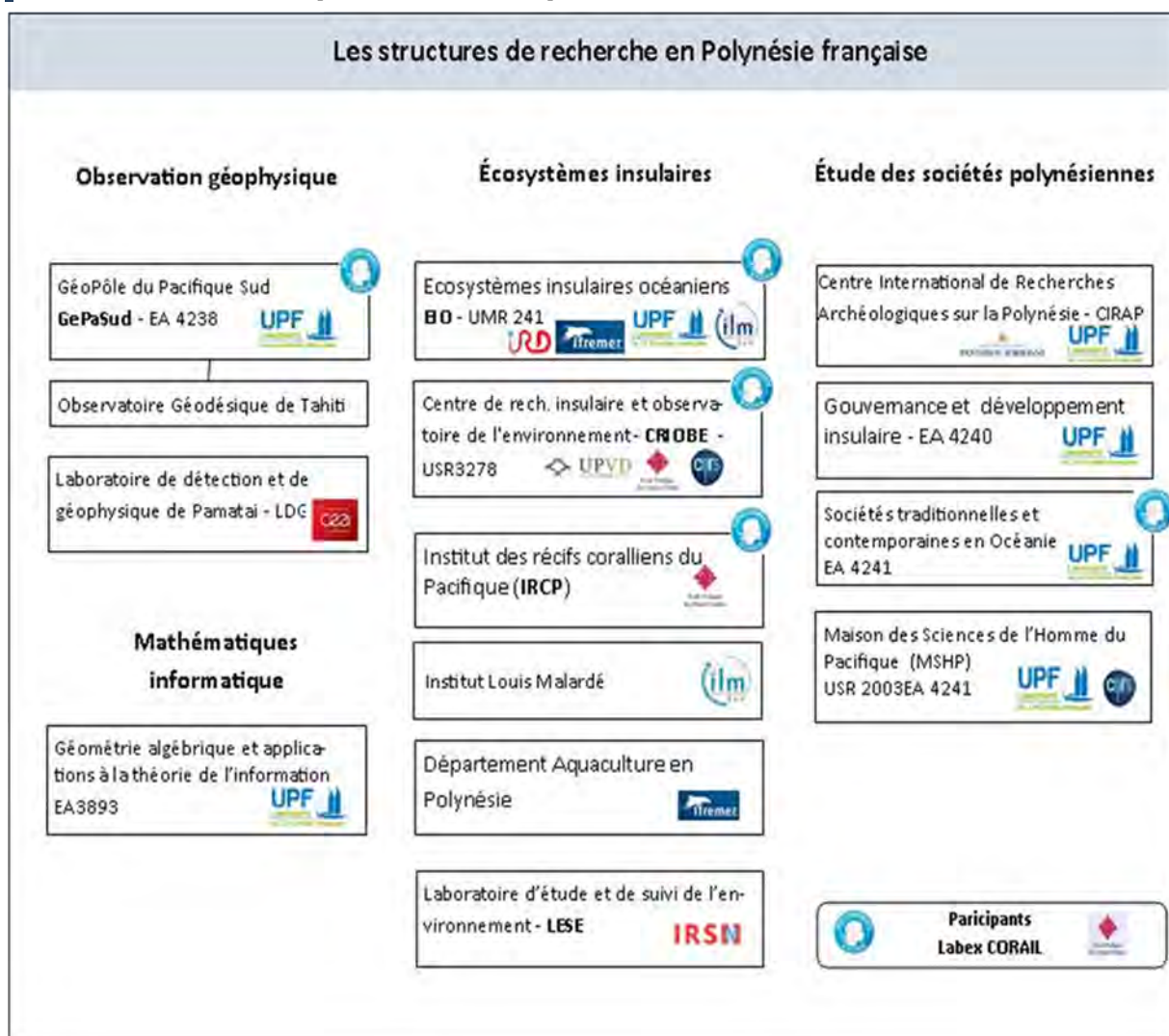
B. La structuration de la recherche et les thématiques scientifiques développées

B.1 Les unités de recherche

Tableau 14 - Polynésie française : les structures de recherche (source : UPF, RNSR, HCERES)

Libellé	Acronyme	Tutelles	Domaine scientifique
Ecosystèmes Insulaires Océaniens	EIO	UPF, IRD, Ifremer, ILM	SVE
Centre de recherche insulaire et observatoire de l'environnement	CRIOBE	CNRS, EPHE-PSL, UPVD	SVE
Géométrie Algébrique et Applications à la Théorie de l'Information	GATI	UPF	ST
GéoScience du Pacifique Sud	GEPASUD	UPF	ST
Observatoire Géodésique de Tahiti	OGT	UPF	ST
Gouvernance et Développement Insulaire	GDI	UPF	SHS
Sociétés traditionnelles et contemporaines en Océanie	EASTCO	UPF	SHS
Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique	MSHP	UPF, CNRS	SHS
Centre International de Recherche Archéologique sur la Polynésie	CIRAP	UPF, U. Paris 1, U. Auckland, U. California-Berkeley	SHS
Institut Louis Malardé	ILM	ILM	SVE
Labo de géophysique	LDG	CEA	ST
Laboratoire d'Étude et de Suivi de l'Environnement	LESE	IRSN	ST

B.2 Les thématiques scientifiques territoriales



En janvier 2019, six établissements présents en Polynésie française (Université de Polynésie française, CNRS, Ifremer, Institut Louis Malardé, IRD et Université de Californie-Berkeley) ont signé un accord cadre pour la création du consortium Resipol (Recherche enseignement supérieur innovation pour la Polynésie) qui a pour ambition de structurer la recherche et l'innovation sur le territoire.

B.2.1 Les écosystèmes insulaires

La connaissance des écosystèmes insulaires intéresse la communauté scientifique mondiale dans le contexte de menaces sur la biodiversité et de changement climatique. De par sa position géographique et sa structuration (118 îles réparties sur près de 5 millions de km² dont certaines ne sont pas habitées), la Polynésie française représente un laboratoire d'étude d'exception avec un large panel de conditions écologiques, géomorphologiques (îles hautes avec récifs frangeant et récifs barrières, atolls) et anthropiques. Le territoire accueille des stations de terrain / infrastructures d'observation, tels que le CRIOBE (EPHE-PSL/CNRS/UPVD) ou la Gump Station de l'Université de Californie Berkeley, et une plateforme de recherche dédiée à l'aquaculture (Direction des ressources marines et minières, Ifremer).

Le Labex **Corail** s'intéresse aux récifs coralliens face aux changements globaux de la planète. Il réunit l'ensemble des universités d'outre-mer (universités de Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, de La Réunion et des Antilles). Quatre unités de recherche de l'université sont impliquées dans ses travaux.

L'UMR **Écosystèmes insulaires océaniques – EIO** fédère l'UPF, l'IRD, et l'Institut Louis Malardé. Les recherches menées par cette UMR concernent l'analyse des interactions entre l'homme et son environnement dans les écosystèmes insulaires. Elle est structurée autour de 3 axes thématiques : Valorisation des ressources naturelles, Enjeux sanitaires dans les environnements insulaires et Vulnérabilités des écosystèmes insulaires.

En Polynésie française, les recherches de l'IRD concernent la biodiversité marine, les ressources halieutiques, l'océanographie et l'écologie planctonique. Les projets de recherche ont pour perspective le développement social, culturel et économique en répondant au mieux aux besoins des populations. Il est membre du Labex Corail.

Le **Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement – CRIOBE**, basé à Moorea, est une unité de service et de recherche du CNRS (EPHE/Université de Perpignan). Il fait partie d'un réseau de surveillance de l'écosystème corallien et participe au Labex Corail. Son but est de mieux comprendre les processus écologiques de régulation des écosystèmes au travers de longues périodes de temps.

Il existe par ailleurs également sur l'île de Moorea un centre d'observation de l'université de Californie (Berkeley), la **Gump Station**. Ce centre développe d'importants programmes de recherche en liaison avec le CRIOBE sur les récifs coralliens et un projet unique de caractérisation de l'ensemble de l'écosystème terrestre et marin de Moorea (Moorea Biocode).

L'**Institut des récifs coralliens du Pacifique - IRCP** est un institut de l'École pratique des hautes études – EPHE-PSL, basé à Moorea, qui développe ses recherches dans le domaine de la gestion des récifs coralliens et l'apport des sciences humaines dans la gestion des récifs coralliens. Il participe au Labex Corail.

Le centre **Ifremer** du Pacifique oriente ses travaux sur la préservation de l'environnement marin et en particulier des écosystèmes récifo-lagonaires face aux changements globaux qui représentent un enjeu important pour ce territoire, notamment avec le développement de l'aquaculture. Les thèmes de recherche prioritaires sont liés à la perliculture, l'aquaculture (élevage de poisson lagonaire, crevetticulture), mais aussi la biodiversité, les énergies marines et l'environnement. Elles sont menées en collaboration avec la Direction des ressources marines de la Polynésie française et d'autres institutions de recherche (UPF, IRD, EPHE, LESE-IRSN, Institut Louis Malardé).

L'**Institut Louis Malardé** concourt à la préservation de la santé, de l'hygiène publique et de l'environnement naturel de la Polynésie française. Dans le domaine biomédical des programmes sont définis en relation avec la politique de santé du Gouvernement de la Polynésie française. Il développe ses recherches autour des maladies infectieuses et émergentes (dengue, Zika, Chikungunya), des maladies non transmissibles, des efflorescences micro-algales (ciguatera), de la bio-écologie des insectes vecteurs et nuisibles pour la santé des populations, de la lutte anti-vectorielle, de l'identification des substances naturelles utilisées dans la pharmacopée polynésienne traditionnelle.

Le Laboratoire d'étude et de suivi de l'environnement (LESE) de l'**IRSN** participe à l'évaluation des conséquences radiologiques des tirs atmosphériques, en particulier de celles provenant des essais réalisés sur le territoire de la Polynésie française, et d'éventuelles conséquences des tirs nucléaires souterrains français. Il participe aussi à la mise en place d'un réseau de surveillance des contaminants chimiques dans les lagons de Polynésie française ou dans l'alimentation. Cette surveillance concerne sept îles (Tahiti, Maupiti, Hao, Rangiroa, Hiva Oa, Mangareva et Tubuai) représentatives des cinq archipels de la Polynésie française. Depuis la fin de l'année 2020, les résultats de mesure en Polynésie française sont intégrés progressivement sur le site du Réseau National de Mesure (RMN) afin de les rendre accessibles au public.

L'université a participé au Colloque *Arbres et autres plantes de la Cosmétologie : perspectives d'innovation et de valorisation des filières en Outre-mer*, organisé par le CIRAD en Guyane en mars 2022, réunissant des chercheurs, des décideurs, des acteurs socio-économiques venus de tous les départements et territoires ultramarins et métropole (Guyane, Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie, Guadeloupe, Martinique, Réunion, Mayotte et Madagascar). L'objectif issu de cette rencontre est de définir une stratégie pour le transfert des résultats de la recherche et le développement durable de filières autour de la valorisation des bioressources des régions ultramarines.

B.2.2 L'observation géophysique

L'**Observatoire Géodésique de Tahiti - OGT** (UPF, Cnes et Nasa) est un site de référence géodésique fondamental pour la poursuite des satellites à des fins océanographiques, géodynamiques et géophysiques grâce à l'installation d'une station de poursuite de satellites par laser sur le campus de l'UPF.

Il est rattaché au laboratoire **Géopôle du Pacifique Sud – GePaSud** (UPF) qui développe ses recherches sur les sciences géodésiques et géophysiques, les risques naturels, les techniques de télédétection, le traitement et la diffusion des images satellites mais aussi la sécurité informatique, le traitement d'images appliqué à l'évaluation de la qualité des perles de culture. Un axe de recherche s'intéresse également au développement de Web systèmes d'information géographique et à la télédétection.

L'Université de la Polynésie française accueille un laboratoire de mathématiques **Géométrie algébrique et application à la théorie de l'information – GAATI** qui développe ses recherches en géométrie algébrique et ses applications dans le domaine de l'information, notamment du cryptage.

Le Laboratoire de Géophysique (CEA) assure le maintien opérationnel et l'exploitation des données scientifiques du réseau géophysique polynésien et détecte les ondes sismiques et hydroacoustiques. Il est chargé de surveiller et détecter, grâce aux équipements du réseau géophysique polynésien comportant une dizaine de stations sismiques réparties sur l'ensemble du territoire, les séismes et les tsunamis.

Le **Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement - CRIOBE** héberge un service d'observation labellisé par l'institut national des sciences de l'univers (INSU) du CNRS et le Global Coral Reef Monitoring Network (GCRMN), "polynesia mana" qui se base sur un existant déjà conséquent avec notamment certains suivis biologiques ou physiques (température de l'eau) en place depuis plus de 20 ans et démontrant une expérience certaine de la structure dans ce domaine.

B.2.3 L'étude des sociétés polynésiennes

L'étude des sociétés polynésiennes (mythologie, organisation socio-politique, langues...) est une thématique qui donne au site un rôle majeur dans la compréhension du passé et du présent des sociétés vivant dans le Triangle polynésien. Deux équipes d'accueil regroupent des chercheurs dans les domaines des sciences humaines sociales.

L'unité **GDI** - Gouvernance et développement insulaire étudie les modes d'organisation et de régulation des activités publiques (institutions politiques et administratives) et privées (entreprises, marchés, transferts). Le projet scientifique est centré sur les concepts de gouvernance et de développement appliqués au milieu insulaire en intégrant une dimension identitaire.

L'équipe d'accueil **EASTOC**- Sociétés traditionnelles et contemporaines en Océanie étudie les cultures et les sociétés océaniques et plus particulièrement les sociétés polynésiennes. La recherche est menée en interaction avec les Polynésiens ce qui suscite l'intérêt des universitaires du Pacifique anglophone, très désireux que ce soit en Polynésie même qu'aient lieu les recherches relatives aux populations autochtones et à leurs patrimoines.

L'IRD participe également à des programmes en sciences humaines sur l'archéologie, l'ethnologie, l'anthropologie, la géographie, le foncier. Ils ont permis d'approfondir les connaissances sur l'histoire de la Polynésie française, son peuple et son développement, et d'éditer le tout premier « Lexique du Tahitien contemporain.

L'université a lancé, en 2017, une bibliothèque scientifique numérique **ANA'ITE** qui met à disposition librement des documents rares et anciens sur la Polynésie française. Cette plateforme numérique destinée aux chercheurs, enseignants et étudiants en sciences humaines sociales est également ouverte au grand public. Cette bibliothèque patrimoniale numérique est composée de documents photographiques datant de la fin du XIXème siècle et du début du XXème siècle qui sont un témoignage extrêmement riche de la vie quotidienne des Polynésiens. Des ressources archivistiques rares existantes dans les fonds épars de Polynésie française sont progressivement numérisées, associées à des métadonnées et mises en ligne de façon pérenne et gratuite.

Le Musée de Tahiti et de ses îles a pour mission le recueil, la conservation, la restauration, la reproduction et la présentation au public des collections ayant trait au patrimoine de l'Océanie, et plus particulièrement polynésien. Cet établissement public territorial est un instrument de valorisation, d'étude et de diffusion de ce patrimoine.

► La Maison des Sciences de l'Homme

La création d'une Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique, en janvier 2017, vise à structurer et renforcer les SHS en Polynésie française. Elle facilite les collaborations scientifiques avec les autres équipes de chercheurs métropolitains travaillant sur la région et de permettre une meilleure collaboration internationale avec, en priorité, les institutions de la zone Pacifique.

Elle répond autant à des enjeux scientifiques de première importance qu'à une forte demande sociale (éducation, identité...) sur l'étude du passé des Océaniens comme sur des problématiques concernant la société d'aujourd'hui (les questions des langues, les affaires foncières, les violences intra-familiales, la gestion de la biodiversité et des risques naturels, etc.).

► Le Centre international de recherche archéologique sur la Polynésie (Cirap)

Cette structure fédérative regroupe des chercheurs des universités de la Polynésie française, d'Auckland, de Californie-Berkeley et de Paris-1 (Panthéon-Sorbonne). Ce centre, dont les locaux sont implantés sur le campus de l'UPF, a pour objectif de fédérer les efforts de plusieurs chercheurs issus de ces institutions, travaillant sur l'archéologie polynésienne, en particulier la Polynésie française.

Il réalise en son nom ou collabore à l'essentiel des recherches archéologiques effectuées en Polynésie française. Partenaire du Labex Corail, le Cirap est également responsable du Site d'Etude en Ecologie Globale (SEEG) sur les Marquises (CNRS-INEE).

B.3 Les coopérations scientifiques internationales

► Pacific Insular Universities Research Network - PIURN

L'UPF et l'UNC participent au réseau de coopération universitaire régionale PIURN (Pacific Insular Universities Research Network) qui rassemble douze membres. Un accord a été signé le 10 juillet 2014 entre les universités françaises du Pacifique et Fiji National University, National University of Samoa, Pacific Adventist University, PNG University of Natural Resources and Environment, PNG University of Technology, The University of the South Pacific, University of Fiji et University of Papua New Guinea.

Le réseau de recherche des universités des îles du Pacifique a identifié quatre grands thèmes de recherche stratégiques qui sont conformes aux objectifs de développement durable des Nations Unies (2015-2030) :

- Sécurité alimentaire et nutrition, santé et maladies non transmissibles
- Changement climatique et biodiversité, y compris la dégradation des terres
- Renforcement des capacités et données et statistiques
- Développement social, égalité des genres et éducation

► Global Coral Reef Monitoring Network - GCRMN

Le réseau international, présent sur tous les continents, compte notamment plus de 10 îles de Polynésie et des partenaires de la zone Pacifique (Cook, Samoa, Tonga, Wallis, Kiribati, Pitcairn). Cet observatoire se fait en concertation et en collaboration avec un programme "Long Term Ecological Research" mis en place au niveau de l'île de Moorea. Il développe ses activités autour de quatre objectifs :

- Améliorer la compréhension de l'état et des tendances des récifs coralliens, à l'échelle mondiale et régionale
- Analyser et communiquer sur l'état des récifs coralliens
- Permettre et faciliter une plus grande utilisation des données sur les récifs coralliens, y compris dans la recherche.
- Renforcer les capacités humaines et techniques pour collecter, analyser et rapporter les données biophysiques et socio-économiques sur les récifs coralliens

► Programme régional océanien de l'environnement (SPREP - PROE)

Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) est la principale organisation intergouvernementale mandatée pour promouvoir la coopération dans la région Pacifique, apporter son aide à la protection et à l'amélioration de son environnement, en assurer et pérenniser le développement durable pour les générations actuelles et futures. Ses priorités sont la biodiversité et la gestion écosystémique, le changement climatique, la gestion des déchets et le contrôle de la pollution, la surveillance de l'environnement et sa gouvernance.

Le PROE, dont le siège est à Apia, à Samoa, travaille en étroite collaboration avec les 26 pays et territoires membres de l'organisation dont la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna. La France est l'un des cinq pays métropolitains membres du PROE.

Partie 4

TRANSFERTS DE L'ESRI VERS L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

A. Le schéma territorial de la recherche et de l'innovation

En Polynésie, les actions de recherche se développent dans les organismes dont l'activité essentielle se décline en termes d'enseignement et/ou de recherche, mais également dans des services ou institutions techniques impliqués à des degrés divers dans des actions de recherche appliquée.

Les organismes dépendant de la Polynésie française participent aux activités de recherche mais se consacrent pour l'essentiel, hormis la délégation à la recherche et l'Institut Louis Malardé, à des actions de développement auprès des professionnels ou usagers de leur secteur, notamment la Direction des Ressources Marines, ou Direction de l'Agriculture.

Grâce à un travail collectif qui s'est déroulé sur plus de 8 mois, impliquant les secteurs recherche, formation, entreprises, institutions, etc., le gouvernement de Polynésie française a construit sa Stratégie d'innovation 2030 (Stratégie de Spécialisation Intelligente pour un développement durable et inclusif) sortie en 2022. Elle définit les 6 grands domaines d'activités stratégiques pour le développement du territoire : (1) économie bleue durable et décarbonée, (2) résilience, (3) productions d'excellence, (4) bioéconomie, (5) valorisation biotechnologique des ressources naturelles, (6) tourisme éco-culturel.

Cette stratégie promeut en outre un environnement plus favorable à l'innovation au travers de 6 objectifs structurels qui permettront (1) la diffusion de la culture de l'innovation au service du développement durable, (2) le renforcement des compétences dans les domaines de l'innovation, (3) la promotion des idées et projets innovants, (4) la facilitation de la mise en œuvre des projets innovants, (5) l'intensification de l'impact socio-économique de la recherche, (6) la montée en puissance de la compétitivité de l'économie polynésienne grâce à l'innovation.

Conçue pour faciliter son déploiement opérationnel au travers de 40 actions réalistes et mesurables, cette stratégie d'innovation 2030 de la Polynésie française, pour les années à venir, une référence essentielle pour l'orientation des programmes et des actions de développement et de transition écologique, alimentaire, énergétique, dans lesquelles la Polynésie française s'est engagée avec le soutien de l'Etat.

B. Les interactions formation – emploi

B.1 Campus des métiers et des qualifications

A la rentrée 2021, le Campus des métiers et des qualifications **Hôtellerie et restauration du Pacifique : Tradition de l'accueil et du partage en Polynésie française** doit participer au développement socio-économique du tourisme de la Polynésie française. La Polynésie française et le vice-rectorat définissent dans le cadre d'un comité de pilotage associant les principaux partenaires de la formation, de l'entreprise, de la recherche, les axes stratégiques du campus. Le campus a son siège au lycée hôtelier de Tahiti

Il va permettre ainsi de faciliter la formation de tous ceux qui veulent travailler ou qui travaillent déjà dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration : élèves, étudiants, stagiaires de la formation continue, demandeurs d'emplois. Les niveaux de qualification seront nombreux : du certificat d'aptitude professionnelle aux BTS et licences professionnelles.

B.2 Formation tout au long de la vie

Le service de formation continue de l'université propose une quarantaine de formations en gestion, droit, langues et sciences.

En 2019, 1 136 stagiaires se sont inscrits en formation continue à l'Université de la Polynésie française, pour un chiffre d'affaires de 560 000 € généré par 388 000 heures-stagiaires.

Dans le cadre de la formation continue, 131 diplômes ont été délivrés en 2019, dont 60% relèvent du niveau Bac+3.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) ouvre droit à la reconnaissance de certifications nationales mais également territoriales. En Polynésie française, le dispositif de validation des acquis de l'expérience est mis en œuvre par la Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements (ministère de l'éducation de la Polynésie française). Le Vice-recteur de la Polynésie française désigne les présidents, vice-présidents et arrête la composition des jurys.

C. De la recherche à l'innovation

C.1 Plan d'innovation Outre-mer

Dans le cadre de France 2030, le Plan Innovation Outre-mer (PIOM) vise à construire et promouvoir des solutions permettant de répondre aux défis spécifiques des outre-mer. Il s'attache à créer les conditions nécessaires à l'émergence d'écosystèmes et de projets territoriaux innovants et à fédérer le réseau des acteurs locaux de la recherche et de l'innovation.

Le projet **Nāhiti** (Nouvelles approches pour l'innovation et la technologie dans les Îles de Polynésie française), est porté par le consortium Resipol+ qui fédère des acteurs publics et privés de l'innovation : l'Université de la Polynésie française (chef de file du projet), le CNRS, l'Ifremer, l'IRD, l'Institut Louis Malardé, l'Université de Californie-Berkeley, à travers la Station Gump. La Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers (CCISM) de Polynésie française avec son incubateur PRISM, le Cluster Maritime de Polynésie française, la French Tech Polynésie, le Gouvernement de la Polynésie française et le Haut-Commissariat de la République en Polynésie française sont partenaires du projet.

Lauréat de la phase 1 du programme (Appel à Manifestation d'intérêt), **Resipol +** prépare la phase 2 qui s'achèvera par le dépôt du projet définitif en septembre 2022. Nāhiti a pour ambition de structurer l'écosystème d'innovation sur le territoire polynésien, à travers deux volets principaux : la sensibilisation et la formation à l'innovation ainsi que le soutien à l'émergence et au développement de projets innovants et de start-up (en phase d'identification au travers de l'appel à candidature compétitif Polynnov).

C.2 Polynesian Factory

Inaugurée en mars 2022 et gérée par la Chambre de commerce, d'industrie, de services et des métiers (CCISM) de la Polynésie française, la Polynesian Factory est un lieu dédié à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Conçue comme un espace de convergence pour les forces vives de l'innovation et du digital sur le territoire, elle propose de réunir et de fédérer une communauté en un seul lieu afin de favoriser les échanges, impulser des projets innovants, faire émerger et développer des idées d'entreprises enfin contribuer au rayonnement international. Elle intègre l'incubateur PRISM de la CCISM et bientôt un accélérateur doublé d'un Fab Lab. Elle héberge en outre l'Agence de Développement Economique du Pays, ainsi que la French-Tech Polynésie française.

C.3 La French Tech Polynésie

La communauté French Tech Polynésie, se positionne comme le Hub de la Tech4Islands qu'elle a initié pour faire émerger, accompagner et propulser à l'international, sur l'axe Indo-Pacifique, des solutions innovantes Tech For Good plus écologiques.

Elle fédère les entrepreneurs innovants polynésiens, en interaction avec les grandes entreprises, les universitaires, les chercheurs, l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'innovation de Polynésie française et vise à favoriser l'émergence de startups locales et à faire de la Polynésie un pôle d'innovation d'excellence. La French Tech Polynésie a aussi pour ambition, au travers du Tech4Islands Summit, d'impliquer, sensibiliser et engager la jeunesse Polynésienne vers ces métiers et modèles de développement d'avenir.

C.4 Cluster maritime de Polynésie française

Ce cluster a pour vocation de promouvoir l'économie maritime comme moteur de la relance économique du territoire. Il regroupe aujourd'hui plus de cinquante membres et partenaires privés ou publics, travaillant à des projets transversaux et structurants dans tous les domaines de l'économie maritime : la pêche et l'aquaculture, la préservation de la biodiversité, les formations et l'emploi maritimes, les infrastructures maritimes et nautiques, le tourisme nautique et la croisière, la législation, la sécurité en mer, les énergies marines renouvelables et l'innovation.

Partie 5

LES RESSOURCES DE L'ESRI

A. Les personnels enseignants et administratifs des établissements universitaires

A.1 Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs

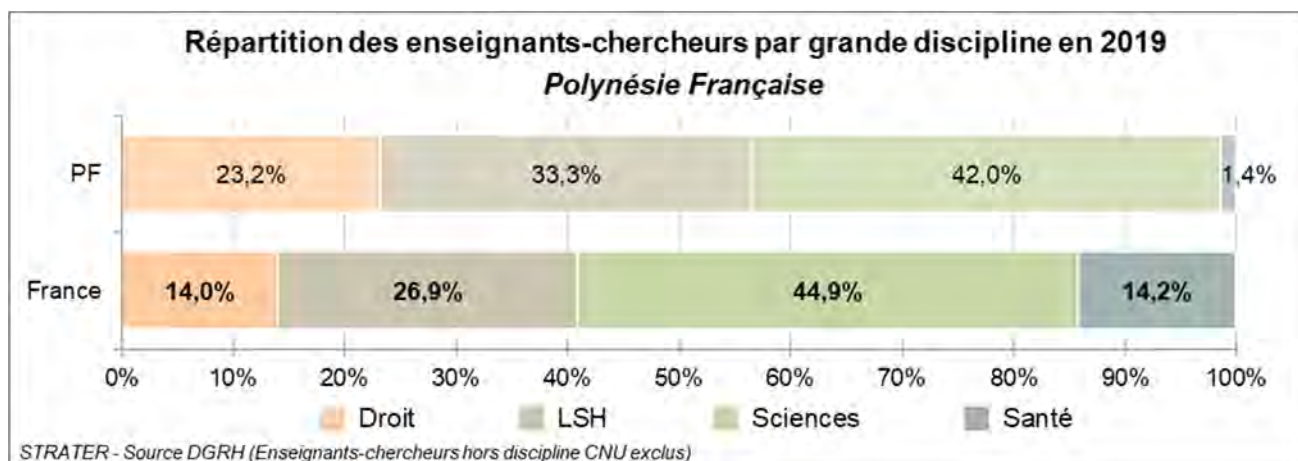
A.1.1 La répartition par catégorie

Tableau 15 - Polynésie française : les effectifs de personnels enseignants et enseignants-chercheurs par catégorie en 2019 (source : DGRH A1-1)

Effectifs	PR	MCF	2nd degré	Doctorants avec charge d'enseignement et Ater	Autres	Total
Polynésie française	17	52	32	16	13	130
Répartition Polynésie française	13,1%	40,0%	24,6%	12,3%	10,0%	100,0%
Répartition nationale	22,9%	40,7%	14,9%	13,0%	8,5%	100,0%

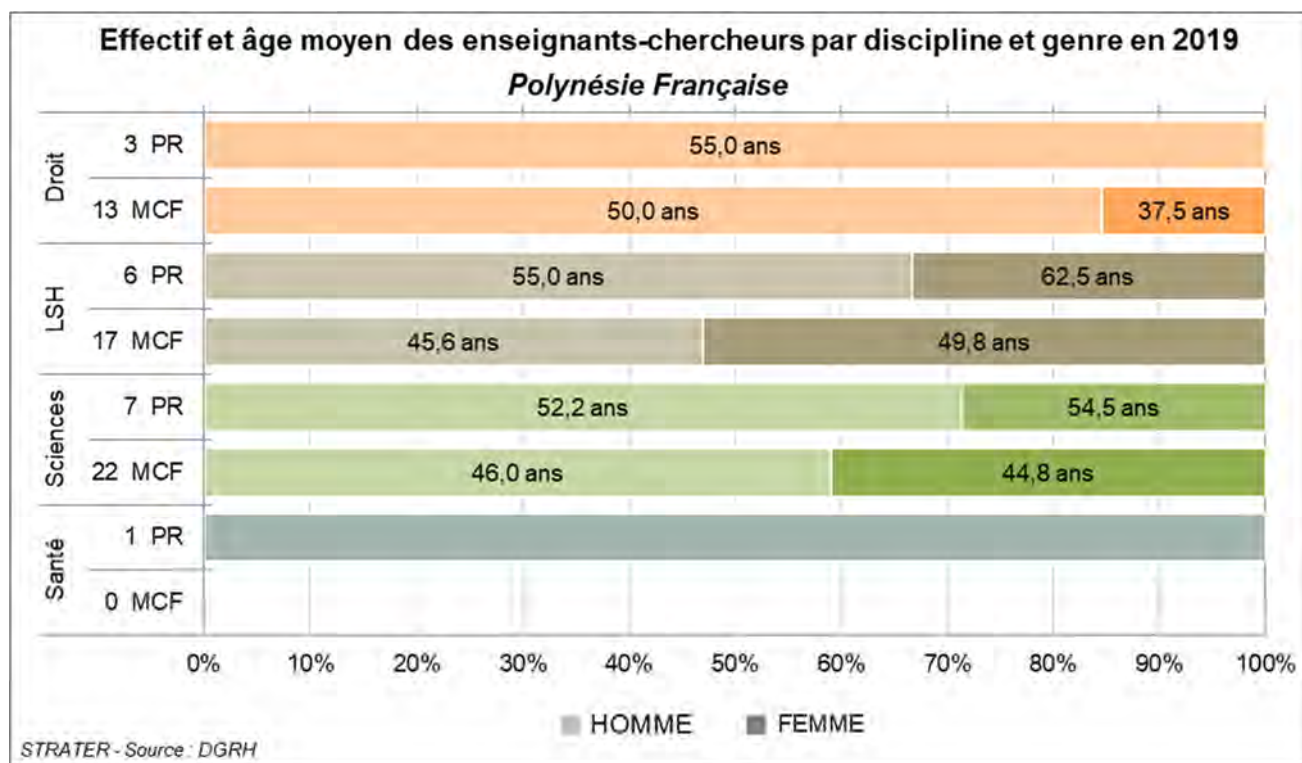
A.1.2 La répartition des enseignants-chercheurs par grande discipline

Graphique 13 - Polynésie française : la répartition des enseignants-chercheurs par grande discipline en 2019 (source : DGRH-A1-1)



A.1.3 La démographie des enseignants-chercheurs

Graphique 14 - Polynésie française : les effectifs et l'âge moyen des professeurs et des maîtres de conférences par discipline et par genre, en 2019 (source : DGRH A1-1)



A.1.4 L'endo-recrutement des enseignants-chercheurs

Tableau 16 - Polynésie française : l'endo-recrutement dans les établissements d'enseignement supérieur entre 2016 et 2020 (source : DGRH A1-1)

Établissements	Professeurs des universités		Maîtres de conférences	
	Nombre total de recrutements	Taux d'endo-recrutement	Nombre total de recrutements	Taux d'endo-recrutement
Polynésie française	< 5	n.s.	11	27,3%
France	2 933	46,3%	5 701	19,6%

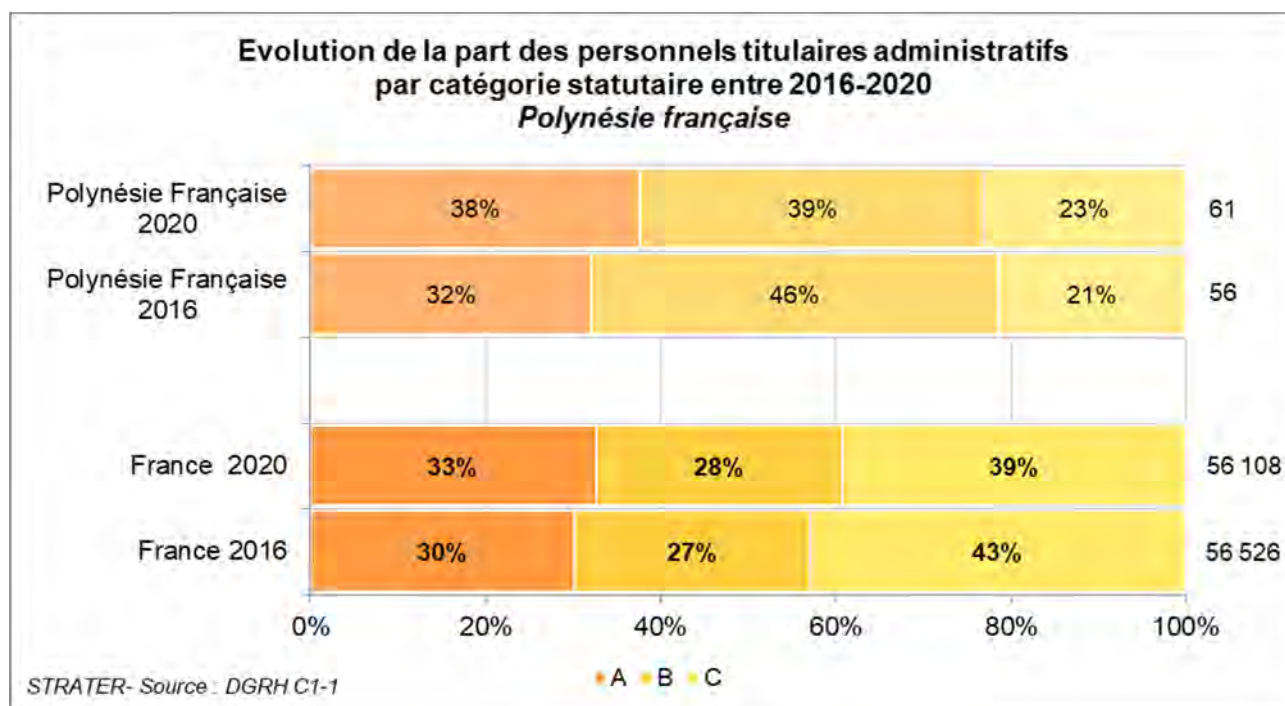
n.s.: non significatif

A.2 Les personnels administratifs

Tableau 17 - Polynésie française : les effectifs de personnels administratifs par filières en 2020 (source : DGRH C1-1)

Filières	Administrative, sociale et santé	ITRF	Bibliothèque	Total
Polynésie française	56	52	8	116
Outre-mer	235	1 189	124	1 548
France	13 162	76 057	5311	94 530

Graphique 15 - Polynésie française : l'évolution de la part des effectifs de personnels titulaires administratifs par catégorie entre 2016 et 2020 (source : DGRH C1-1)



B. Les ressources financières

B.1 Le financement de la recherche sur appels à projets

B.1.1 Les projets financés par le PIA

Tableau 18 - Polynésie française : les dotations des projets PIA coordonnés par les établissements de la région, au 31 décembre 2021 (source : CDC)

Établissements	Projets Coordonnés	Montant de la dotation en M€
Gouvernement de la Polynésie française	5 Campus connectés	1,18

B.1.2 Les réponses aux appels à projets de l'ANR (hors PIA)

Tableau 19 - Polynésie française : le nombre de projets financés dans le cadre du plan d'action 2014-2019 de l'ANR tous appels à projets confondus (hors PIA) (Source : ANR)

ANR	Nombre de projets financés impliquant des établissements du territoire	dont coordonnés par un établissement du territoire	Nombre de projets impliquant des participations
Polynésie Française	9	4	10
Part Outre-mer	10%	13%	8%
Total Outre-mer	90	31	124

B.2 Les financements de l'État et des collectivités territoriales

En 2021, une convention relative à la stratégie de la Polynésie française en matière d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation en application du contrat de développement et de transformation 2021-2023 a été signée. Cette convention porte sur un budget d'environ 4 M€ pour la période 2021-2023, financés à parité par l'Etat et le gouvernement de Polynésie française et prévoit les 2 axes principaux suivants :

- Accroître les connaissances dans les domaines de recherche stratégiques pour la Polynésie française
- Rendre plus efficace le transfert des résultats de la recherche publique vers le secteur économique et développer la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation auprès des étudiants, des chercheurs et public des entreprises

La convention entend déployer ces axes autour de 3 actions :

- La restructuration et l'extension de la Bibliothèque Universitaire de l'université de Polynésie française ;
- L'acquisition d'équipements de recherche scientifique ;
- Le lancement d'un programme de recherche et d'innovation.

La recherche peut également être financée par les appels à projets scientifiques de l'ANR ou des programmes européens (PCRD) mais leur utilisation reste modeste.

Les ministères du gouvernement de la Polynésie française ainsi que certaines entreprises locales participent également aux financements de projets de recherche, et de manifestations scientifiques. Dans certains domaines (en particulier la valorisation des ressources naturelles et/ou la conservation, la gestion du risque, les énergies), les moyens mobilisés par le gouvernement de la Polynésie française, représentent une contribution essentielle pour la réalisation de ces recherches en appui du développement.

Sigles et acronymes

A

Ademe	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AES	Administration économique et sociale
Agro Eco	Sciences de l'agriculture et de l'écologie
Ater	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ANR	Agence nationale pour la recherche

B

Biatss	Personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé
Bio-info	Bio-informatique
Bio Med	Sciences de la vie et de la santé
Bioressources	Biotechnologies et Bioressources
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
BTS/BTSA	Brevet de technicien supérieur / Brevet de technicien supérieur agricole
BU	Bibliothèque universitaire

C

Carnot IA	Instituts Carnot du Programme d'Investissements d'Avenir
CCSTI	Centre de culture scientifique technique et industrielle
CDC	Caisse des dépôts et consignation
CDT	Centre de développement technologique
CEA	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
CHRU	Centre hospitalier régional universitaire
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHU	Centre hospitalier universitaire
Cifre	Convention industrielle de formation pour la recherche en entreprise
CIR	Crédit d'impôt recherche
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CLCC	Centre de lutte contre le cancer
CMQ	Campus des métiers et des qualifications
Cnam	Conservatoire national des arts et métiers
CNRS	Centre national de recherche scientifique
Comue	Communauté d'université et d'établissement
CPA	Cultiver et protéger autrement
CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CRT	Centre de ressources technologiques
CVT	Consortium de valorisation thématique

D

DE	Diplôme d'état
Démo	Démonstrateurs préindustriels en biotechnologie
Depp	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'éducation nationale
Dgesip	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
DGRH	Direction générale des ressources humaines
DGRI	Direction générale pour la recherche et l'innovation
Disrupt	Disrupt'Campus
Dird	Dépense intérieure de recherche et développement
Dirda	Dépense intérieure de recherche et développement des administrations
Dirde	Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises
DMA	Diplôme des métiers d'art
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du
Dune	Développement d'universités numériques expérimentales
DUT	Diplôme universitaire de technologie

E

Eespiq	Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
e-Fran	Formation, recherche et animation numériques dans l'éducation
EFTS	Établissement de formations au travail social
EPE	Établissement public expérimental
Epic	Établissement public à caractère industriel et commercial
EPSCP	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
Equipex	Équipement d'excellence
ERC	European research council
ES	Enseignement supérieur
ETP	Équivalent temps plein
EUR	Ecoles universitaires de recherche

F

FCS	Fondation de coopération scientifique
FIP	Formation d'ingénieurs en partenariat

G

GIP	Groupement d'intérêt public
GIS	Groupement d'intérêt scientifiques

H

HCERES	Haut-conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
Hybridation	Hybridation des formations de l'enseignement supérieur

I

IConv	Instituts convergences
--------------	------------------------

Idées	Intégration et développement des Idex et des I-Site
Idefi	Initiatives d'excellence en formations innovantes
Idefi-N	Initiatives d'excellence en formations innovantes numériques
Idex	Initiative d'excellence
Ifremer	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
Ifsi	Institut de formation en soins infirmiers
IHU	Institut hospitalier universitaire
ILM	Institut Louis Malardé
INBS	Infrastructure nationale en biologie et santé
Ined	Institut national d'études démographiques
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
Inria	Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique
Insa	Institut national des sciences appliquées
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
Inspé	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
IR	Infrastructure de recherche
IR*	Ex- Très grande infrastructure de recherche TGIR
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRT	Instituts de recherche technologique
ITE	Instituts pour la transition énergétique
I-Site	Initiative Science-Innovation-Territoires-Economie
IUF	Institut universitaire de France
IUT	Institut universitaire de technologie

L

Labex	Laboratoire d'excellence
L.AS	Licence option accès santé
LP	Licence professionnelle
LSH	Lettres et sciences humaines
L1/L3	Première/Troisième année de licence

M

MAEE	Ministère des affaires étrangères et européennes
Math Info	Sciences numériques et mathématiques
MCF	Maître de conférences
Meef	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
MENJ	Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche
MMOP	Maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie
Mopga	Make Our Planet Great Again
MSH	Maison des sciences de l'homme
M1/M2	Première/Deuxième année de master

N

Nanobio	Nanobiotechnologies
NCU	Nouveaux cursus à l'université

O

OEB	Office européen des brevets
Onera	Office national d'études et de recherches aérospatiales

P

Paces	Première année commune aux études de santé
Pass	Parcours accès spécifique santé
Pépité	Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
PFT	Plate-forme technologique
PHUC	Pôle de recherche hospitalo-universitaire en cancérologie
PIA	Programme d'investissements d'avenir
PIB	Produit intérieur brut
Pôle pilote	Pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation
PPR - 3IA	Programme prioritaire de recherche - Instituts interdisciplinaires d'intelligence
PPR - CPA	Programme prioritaire de recherche - Cultiver et Protéger Autrement
PPR - Sport	Programme prioritaire de recherche - Sport de Très Haute Performance
PR	Professeur des universités

R

Renater	Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche
R&D	Recherche et développement
R&T	Recherche et technologie
RHU	Recherche hospitalo-universitaire
RNCP	Répertoire national de la certification professionnelle
RSNR	Recherche en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection

S

Satt	Société d'accélération du transfert de technologie
SFRI	Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence
SHS	Sciences humaines et sociales
Sies	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
Sifa	Système d'information sur la formation des apprentis
Sise	Système d'information sur le suivi des étudiants
Sresri	Schéma régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
SMI	Sciences de la matière et ingénierie
Staps	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
STUE	Sciences du système terre-univers-environnement
STS	Section de technicien supérieur

T

Terrinov

Territoires d'innovation

TIP

Territoires d'Innovation pédagogique

U

UE

Universités européennes

UFR

Unité de formation et de recherche.

UMR

Unité mixte de recherche

UPF

Université de la Polynésie française

USR

Université de service et de recherche

V

VAE

Validation des acquis de l'expérience



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*